Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Une partie de la couverture est cachée par une étiquette.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

EXERCICES

ET

MANŒUVRES D'INFANTERIE

POUR LES

ZOUAVES CANADIENS

AIME DIEU
ET VA TON CHEMIN

QUÉBEC
...imerie de L'ACTION SOCIALE, Ltée
...103, rue Sainte-Anne, 103

1909

200

EXERCICES

ET

MANŒUVRES D'INFANTERIE

POUR LES

ZOUAVES CANADIENS

AIME DIEU
ET VA TON CHEMIN

QUÉBEC
Imprimerie de L'Action Sociale, Ltée
103, rue Sainte-Anne, 103
—
1909

LA DISCIPLINE

La discipline est le lien qui coordonne les efforts, la qualité distinctive des corps d'élite ; sans elle aucun corps militaire ne peut subsister, aucun succès n'est possible. Elle est faite d'abnégation, de dévouement, de respect de l'autorité et d'un vif sentiment du devoir.

La beauté des mouvements militaires dépend de l'ensemble et de la promptitude de leur exécution, ce qui ne peut s'obtenir que par la discipline.

Les chefs, quelque soit leur grade, doivent toujours rencontrer la même soumission et le même respect chez leurs subordonnés ; la discipline l'exige.

Dans le rang, sur la parade, un ordre ne se discute pas ; ainsi le veut la discipline.

Les Zouaves doivent au nom qu'ils portent de cultiver avec un soin particulier une qualité si nécessaire.

L'UNIFORME

Un militaire doit respecter son uniforme et ne jamais perdre de vue, lorsqu'il en est revêtu, que toute erreur de sa part, tout manque de dignité rejaillit sur ses camarades et peut ternir l'honneur du régiment.

Or, la tenue du Zouave est plus qu'un uniforme ordinaire : c'est la livrée du Pape, une livrée consacrée par les souffrances et même le sang de ceux qui ont eu le bonheur d'aller combattre pour Pie IX.

Chaque jeune zouave, lorsqu'il l'endosse, doit penser aux devoirs qu'un pareil honneur lui impose. Il ne doit pas perdre de vue que tous ont les regards fixés sur lui, et que le Zouave, aux yeux du monde, est le type du chrétien, du gentilhomme et du soldat.

Il doit donc veiller sur lui-même et ne pas compromettre, par légèreté ou autrement, la noblesse de l'uniforme qu'on lui permet de porter.

PREMIÈRE PARTIE

Bases de l'instruction : Définitions

Une Troupe est ordinairement disposée par rangs et par files.

Le Rang se compose d'hommes placés les uns à côté des autres.

La File se compose de deux hommes l'un derrière l'autre; le chef de file est l'homme qui est devant ; une file est creuse lorsqu'il n'y a pas d'homme au second rang.

Contrairement à cette définition du rang et de la file, la file, simple ou doublée, se compose de deux ou de quatre hommes placés les uns à côté des autres sur le même alignement, et le rang se compose d'hommes placés directement les uns derrière les autres, dans la marche par le flanc.

On entend par :

Guide, le sous-officier ou le soldat sur lequel une troupe règle sa marche ;

Serre-file, un gradé placé derrière le second rang ;

Colonne, la disposition d'une troupe dont les fractions sont les unes derrière les autres ;

Tête, le premier élément constitué d'une troupe formée en colonne ;

Ligne, l'ensemble d'une troupe dont les éléments sont disposés les uns à côté des autres, soit déployés, soit en colonne, avec ou sans intervalles ;

Droite, l'extrémité droite d'une troupe en ligne ;

Gauche, l'extrémité gauche d'une troupe en ligne ;

Aile, l'extrémité droite ou gauche d'une ligne ;

Front, l'espace occupé en largeur par une troupe, soit en ligne, soit en colonne ;

Alignement, la disposition de plusieurs hommes ou de plusieurs troupes sur la même ligne ;

Flanc, le côté droit ou gauche d'une troupe ;

Intervalle, l'espace entre deux hommes, ou entre deux troupes, ou deux fractions d'une troupe, compté dans le sens du front ;

Distance, l'espace entre deux troupes ou fractions de troupe en colonne, ou entre

les rangs d'une même troupe, soit en ligne déployée, soit en colonne, soit en formation de combat, compté dans le sens de la profondeur ;

Profondeur, l'espace compris entre l'élément de tête et l'élément de queue de toute formation ;

Formation, le placement régulier de toutes les fractions d'une troupe disposée en ligne, en colonne par le flanc ou pour le combat ;

Echelons, la disposition de troupes placées les unes derrière les autres, se débordant en totalité ou en partie ;

Echiquier, l'ensemble des troupes placées sur deux lignes et fractionnées avec des intervalles, les fractions de la seconde ligne correspondant aux intervalles de la première.

COMPOSITION D'UN REGIMENT

Le **Régiment** se compose de bataillons numérotés 1, 2, etc.

Le **Bataillon** se compose de compagnies.

La **Compagnie**, quel que soit son effectif, forme dans les manœuvres un peloton et est fractionnée en deux sections, en quatre demi-sections et en huit escouades.

Les **Sections** sont distinguées par la dénomination de première et de seconde

section ; les demi-sections par celle de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème demi-section.

Les Escouades sont désignées de la même manière.

NOM ET PLACE DE BATAILLE DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET CAPORAUX.

Le **Capitaine**, à la droite de son peloton, au premier rang.

Le **Lieutenant**, en serre-file, à deux pas derrière le centre de la seconde section.

Le **Sous-lieutenant**, en serre-file, à deux pas derrière le centre de la première section.

L'Adjudant, en serre-file, à deux pas en arrière de la dernière file de la 2ème demi-section.

Le deuxième **Sous-lieutenant**, en serre-file, à deux pas derrière la dernière file de la quatrième demi-section.

Le **Sergent-major**, derrière la seconde section, à la gauche du lieutenant.

Le **Sergent** de la première demi-section derrière le capitaine, au second rang. Ce sergent est désigné sous le nom de **sous-officier de remplacement.**

Les autres **Sergents** au premier rang, à la droite de chaque demi-section.

Les Caporaux au premier rang, à la gauche de chaque demi-section.

NOM ET PLACE DE BATAILLE DES OFFICIERS SUPERIEURS, ADJUDANTS ET MEDECINS MAJORS.

Le Colonel, ayant à sa droite le lieutenant-colonel, et à sa gauche le major, à soixante pas en arrière des serre-files, derrière le centre du régiment. Lorsque le major est absent, le lieutenant-colonel se place à la gaucne du colonel.

Chaque Chef de Bataillon à quarante pas derrière les serre-files, derrière le centre de son bataillon.

L'Adjudant Major de chaque bataillon, à dix pas des serre-files, derrière le centre du premier demi-bataillon.

Les Médecins majors à quatre pas de la droite de leur bataillon.

PLACE DE BATAILLE DES SAPEURS, TAMBOURS, CLAIRONS ET MUSICIENS.

Les Sapeurs sur deux rangs, à la droite du régiment, ayant leur gauche à dix pas du premier peloton. **Le Caporal sapeur** au premier rang, à la droite des sapeurs.

Dans chaque bataillon, **les Tambours** sur deux rangs, avec les **Clairons** derrière eux,

également sur deux rangs, à vingt pas des serre-files derrière le premier peloton du second demi-bataillon ; le **Tambour-major** à la tête des tambours du premier bataillon ; les **Musiciens** à deux pas derrière les tambours du premier bataillon.

PLACE DE BATAILLE DU DRAPEAU

Dans les régiments de deux bataillons, le **Drapeau** est placé au premier bataillon, et dans les régiments de trois ou quatre bataillons, au deuxième ; dans les autres bataillons, le drapeau est remplacé par un fanion qui a, dans les manœuvres, la désignation de drapeau, et qui est porté par un sous-officier choisi parmi les fourriers.

GARDE DU DRAPEAU

Dans le bataillon qui a le drapeau du régiment, la garde du drapeau est composée de deux fourriers et de trois soldats de première classe.

Dans les bataillons qui ont un fanion, la garde du fanion est composée de cinq hommes de première classe.

Le premier rang de la garde du drapeau est formé du porte-drapeau ayant à droite

et à gauche les deux fourriers, et le second rang, de trois soldats de première classe.

Le premier rang de la garde de chaque fanion est composé du porte-fanion ayant à droite et à gauche deux soldats de première classe ; le second des trois autres soldats.

Le drapeau et les fanions, avec leur garde, sont placés à la gauche de la seconde section du dernier peloton du premier demi-bataillon et font partie de cette section.

PLACE DE COLONNE DES OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, etc.

La place de colonne des officiers, sous-officiers, caporaux et guides, est la même qu'en bataille, à l'exception de celle du capitaine et des sergents de la première et de la quatrième demi-section.

Le **Capitaine**, à deux pas devant le centre de son peloton.

Le **Sergent** de la première demi-section au premier rang, à la place du capitaine, et le **Sergent** de la quatrième demi-sction, à la gauche du premier rang du peloton, l'un et l'autre sont les **Guides** du peloton dans les manœuvres.

PLACE DE COLONNE DES OFFICIERS SUPERIEURS, ADJUDANTS MAJORS, ET MEDECINS MAJORS.

Le **Colonel** se tient sur le flanc de la colonne, du côté des guides. Il se porte partout où sa présence est nécessaire.

Le **Lieutenant-Colonel** sur le flanc de la colonne, du côté des guides, à hauteur de la tête du premier bataillon.

Le **Major** près du Lieutenant-Colonel.

Chaque **Chef de Bataillon** à 15 pas, sur le flanc de la colonne, du côté des guides, à hauteur du centre de son bataillon.

Chaque **Adjudant-Major** sur le flanc de la colonne du côté des guides, à deux pas à hauteur du peloton de tête de son bataillon.

Les **Médecins Majors** ou **Aides-Majors**, sur le flanc de la colonne du côté opposé aux guides, a deux pas à hauteur du dernier peloton de son bataillon.

Les **Tambours** et les **Clairons** de chaque bataillon, sur le flanc de la colonne, du côté opposé aux guides, à 10 pas à hauteur du premier peloton du second demi-bataillon.

Les **Sapeurs**, à 4 pas en avant ; le **Caporal Sapeur** à 2 pas devant le centre des sapeurs, et les **Musiciens** à deux pas en

arrière des tambours et clairons du premier bataillon.

DISPOSITIONS POUR LES REVUES DES INSPECTEURS GENERAUX

Le régiment est formé, pour une revue d'ensemble, dans l'ordre constitutif en bataille.

Lorsque l'officier inspecteur arrive sur le terrain, le colonel, après avoir fait porter les armes, se porte vivement au devant de lui, le salue de l'épée et reste à portée de recevoir ses ordres. En l'accompagnant pendant la revue, il lui cède le côté de la troupe.

Quand la revue est terminée, l'officier inspecteur fait défiler le régiment devant lui.

HONNEURS A RENDRE AU DRAPEAU

Lorsque le drapeau doit sortir, une compagnie ou détachement est commandée pour l'aller chercher et se met en marche dans l'ordre suivant :

a.—Le Tambour Major, les tambours et les clairons suivis de la musique ; le détachement portant l'arme sur l'épaule droite,

marche sans bruit de caisse et de musique. Arrivé au logement du commandant, il se forme en bataille vis-à-vis la porte d'entrée ; les tambours et la musique à la droite. Aussitôt que le détachement est en bataille, le porte-drapeau, accompagné du lieutenant et de deux sous-officiers, va prendre le drapeau. Lorsque le porte-drapeau sort avec le drapeau, il s'arrête devant la porte, le commandant fait présenter les armes, salue de l'épée et les tambours et les clairons sonnent au drapeau. Pendant la marche de retour les clairons et les tambours jouent.

b.—A l'arrivée du drapeau les musiciens cessent de jouer et le détachement s'arrête à 20 pas du régiment ; le commandant du régiment fait présenter les armes et battre au drapeau et se place à six pas en avant du commandant du détachement, et lui fait face ; ce dernier salue alors le drapeau, ce qui étant exécuté, le porte-drapeau prend sa place de bataille et le détachement rentre dans le rang. Les tambours et clairons vont prendre leur place de bataille, en passant derrière le régiment.

c.—Le drapeau est reconduit au logement du commandant dans l'ordre prescrit ci-dessus, et reçoit les mêmes honneurs.

PORT DE L'EPEE OU DU SABRE

La poignée dans la main droite, qui est placée un peu au-dessus de la hanche droite, la lame appuyée à l'épaule, le bras très peu ployé, le coude en arrière et près du corps sans le serrer.

SALUT DE L'EPEE OU DU SABRE.

1.—A six pas de la personne qu'on doit saluer, élever l'épée perpendiculairement, la pointe en haut, le plat de la lame vis-à-vis de l'oeil droit, le coude appuyé au corps.

2.—Baisser la lame en étendant le bras, de manière que la main droite soit placée les ongles en dessus, à côté de la cuisse droite, et rester dans cette position jusqu'à ce que la personne qu'on a saluée soit dépassée de 6 pas.

3.—Relever l'épée ou le sabre, et placer la lame contre l'épaule droite, au port de l'arme.

REPOSER LE SABRE OU L'EPEE.

1—Détacher le sabre ou l'épée verticalement à 2 pouces en avant de la hanche avec la main droite, saisir en même temps la lame avec la main gauche à deux pouces au-dessus de la garde, le pouce allongé le

long de la lame. 2—Saisir la garde avec la main droite, le dos de la main en avant. 3—Allonger le bras dro.t en appuyant le dos de la lame au défaut de l'épaule, et renvoyer vivement la m. in gauche dans le rang.

SALUT DU DRAPEAU

Dans le rang, le porte-drapeau, soit de pied ferme, soit en marchant, porte le drapeau le talon à la hanche droite, et lorsque les drapeaux doivent rendre les honneurs, le porte-drapeau salue de la manière suivante :

La personne qu'on doit saluer étant éloignée de 6 pas, élever la main droite le long de la hampe jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à la hauteur de l'œil ; baisser la hampe en allongeant le bras droit de toute sa longueur, sans que le talon du drapeau quitte la hanche, et relever la hampe lorsque la personne qu'on a saluée est éloignée de 6 pas.

———

DEUXIÈME PARTIE

Ecole du soldat — Instructions générales

Dans le rang, les hommes sont placés de manière à ne sentir que très légèrement le coude de leurs voisins, afin d'avoir complètement l'aisance de leurs mouvements.

La distance d'un rang à l'autre est de 21 pouces, qui sont mesurés de la poitrine des hommes du second rang au dos de l'homme qui les précède dans leur file, ou à son hâvre-sac quand le soldat est chargé. La distance est de 3 pieds lorsque les hommes marchent l'arme sur l'épaule, et de 4 pieds lorsqu'ils marchent en colonne de route.

CHAPITRE I

MOUVEMENTS SANS ARMES. — POSITION DU SOLDAT

1.—Rassemblement .

A ce commandement prononcé par l'instructeur qui lève en même temps le bras

droit, les soldats accourent et se forment sur un ou 2 rangs par ordre de taille, les plus grands à droite ou aux deux ailes.

2.—Garde à vous .

A ce commandement le soldat fixe son attention et prend la position suivante :

Les talons sur la même ligne et rapprochés autant que la conformation de l'homme le permet, les pieds un peu moins ouverts que l'équerre et également tournés en dehors, les genoux tendus sans les raidir, le corps d'aplomb sur les hanches et penché en avant, les épaules effacées et également tombantes, les bras pendant naturellement, les coudes près du corps, la paume de la main un peu tournée en dehors, le petit doigt en arrière de la couture du pantalon, la tête droite sans être gênée, les yeux fixés droit devant soi. Garder l'immobilité.

3.—Repos .

A ce commandement le soldat n'est plus tenu de garder l'immobilité ni la position, mais son pied gauche ne doit pas bouger.

MOUVEMENTS DE LA TETE

4.—Tête.—Droite (gauche).

Tourner la tête à droite (gauche), sans brusquer le mouvement, de manière que le

coin de l'œil gauche (droit) du côté du nez réponde à la ligne des boutons de l'habit, les yeux fixés sur la ligne des yeux des hommes du même rang.

5.—Fixe .

Replacer la tête dans la position directe qui doit être la position habituelle du soldat.

PRINCIPES DE L'ALIGNEMENT.

6.—A droite (gauche).—Alignement .

Au commandement de **Alignement**, se porter, s'il y a lieu, sur la nouvelle ligne en raccourcissant le dernier pas (de manière à se trouver en arrière de l'alignement) et s'arrêter ; tourner la tête et les yeux du côté de la base, placer en même temps le poing gauche fermé, les ongles en arrière sur le ceinturon au-dessus de la hanche, se porter à petits pas à côté de l'homme sur lequel il faut appuyer, de manière à ce que la ligne des yeux et celle des épaules se trouvent dans la direction de celles du voisin du côté de la base ; toucher très légèrement le coude de ce dernier.

7.—**Fixe** .

A ce commandement laisser retomber la main dans le rang, en même temps qu'on replace la tête dans la position directe.

8.—Pour aligner la section en arriè..., la porter préalablement en arrière du nouveau front, et l'aligner ensuite d'après les principes ci-dessus.

Il est essentiel que la section soit exercée à s'aligner très rapidement.

9.—**Numérotez** .

A ce commandement chaque homme crie distinctement son numéro, en commençant par la droite, il tourne la tête à gauche en prononçant le chiffre pour que son voisin puisse bien comprendre et savoir où on en est rendu.

CHAPITRE II

A DROITE, A GAUCHE, DEMI-TOUR A DROITE

10.—**Face à droite,—Droite** .

Tourner sur le talon gauche d'un quart de cercle à droite en élevant un peu la pointe du pied gauche et le pied droit ; reporter ensuite le talon droit à côté du gauche et sur la même ligne.

11.—**Face à gauche,—Gauche** .

Tourner sur le talon gauche d'un quart de cercle à gauche, en élevant un peu la pointe du pied gauche et le pied droit ; reporter ensuite le talon droit à côté du gauche et sur la même ligne.

12.—**Demi à droite (gauche)—Droite, (gauche)** .

Le mouvement est executé comme celui de Face à droite (gauche), mais le soldat ne tourne que d'un demi-quart de cercle.

13.—**Demi-tour à droite,—Droite** .

Faire un demi à droite sur le talon gauche, et placer le pied droit en équerre, le milieu du pied vis-à-vis et à environ 4 pouces du talon gauche ; tourner ensuite sur les 2 talons en élevant un peu la pointe des pieds, les jarrets tendus ; faire face en arrière et reporter le talon droit à côté du gauche.

Lorsque l'instructeur commande **Front,** les soldats y reviennent toujours par un demi-tour à droite

14.—**Salut sans armes** .

Le salut sans armes se fait en portant la main à la hauteur du képi, la paume en dehors, le pouce et les derniers doigts joints avec la main ouverte, le coude à angle droit à hauteur de l'épaule, la tête

tournée du côté de la personne que l'on salue. Conserver cette position jusqu'à ce que la personne qu'on a saluée soit dépassée de 4 pas. Le salut se fait de la main gauche si la personne qu'on doit saluer passe à droite. Il se fait de la main droite si la personne saluée passe à gauche.

CHAPITRE III

PRINCIPES DU PAS ORDINAIRE, DU PAS ACCELERE ET DU PAS GYMNASTIQUE.

15.—**Peloton en avant,—Marche .**

Au premier commandement le soldat portera le poids du corps sur la jambe droite.—Au 2ème commandement il portera, vivement, mais sans secousse, le pied gauche en avant, à 2 pieds du droit, le jarret tendu, la pointe du pied un peu baissée et légèrement tournée en dehors, ainsi que le genou ; il portera en même temps le poids du corps en avant, et posera, sans frapper, le pied gauche à plat, précisément à la distance où il se trouve du droit, tout le poids du corps se portant sur le pied qui pose à terre. Le soldat passera ensuite vivement, mais sans secousse, la jambe droite en avant, le pied passant près

de terre, le posera à la même distance et de la même manière qu'il vient d'être expliqué pour le pied gauche, et continuera de marcher ainsi, sans que les jambes se croisent, sans que les épaules tournent, et la tête restant toujours dans la position directe.

16.—**Peloton,—Halte.**

Au commandement de **Halte**, qui est donné au moment où l'un ou l'autre pied indifféremment va poser par terre, le soldat rapproche le pied qui est en arrière à côté de l'autre sans frapper, et s'arrête en gardant l'immobilité.

La vitesse du pas ordinaire est de 76 par minute.

Les principes du pas accéléré sont les mêmes que ceux du pas ordinaire, mais sa vitesse est de 100 par minute.

Lorsque le genre de pas n'est pas mentionné dans le commandement, c'est toujours au pas accélé que le soldat doit marcher de l'avant.

17.—**Peloton en arrière,—Marche .**

A ce commandement les soldats retirent vivement le pied gauche en arrière et le portent à la distance de 1 pied, à compter d'un talon à l'autre, et ils reculent ensuite le pied droit de la même manière.

18.—Peloton.—Halte .

Les soldats s'arrêtent en reportant le pied qui est en avant à côté de l'autre.

19.—Peloton en avant,—pas gymnastique,—Marche .

Au second commandement, incliner légèrement le corps en avant, les poings à hauteur des hanches et fermés, les coudes très peu en arrière, la tête inclinée dans le prolongement du buste ; saisir, s'il y a lieu, le fourreau de la baïonnette avec la main gauche, le bras allongé.

Au commandement de **Marche**, porter la jambe gauche en avant, le genou légèrement fléchi, le pied rasant le sol, poser le pied gauche à 30 pouces du droit, le genou restant fléchi. Faire ensuite avec la jambe droite ce qui vient d'être prescrit pour la gauche, et continuer ainsi en portant le poids du corps sur le pied qui pose à terre, en laissant aux bras un mouvement d'oscillation naturelle, et en évitant les raideurs et les saccades.

(Pendant la marche au pas gymnastique, le soldat doit faire des inspirations larges et profondes, de manière à faire pénétrer l'air jusqu'au fond des poumons, et respirer de préférence par le nez).

20.—**Peloton.—Halte** .

Au premier commandement redresser le haut du corps et ralentir progressivement l'allure. Au mot **Halte**, poser le pied qui est en avant à sa distance, reporter celui qui est en arrière à côté de l'autre et laisser tomber les mains dans le rang.

MARQUER ET CHANGER LE PAS SUR LA MARCHE

21.—**Marquez le pas.—Marche** .

Au commandement de **Marche**, qui se fait à l'instant où le pied va poser à terre, les soldats continuent à lever les pieds alternativement, mais sans avancer et en observant la cadence du pas.

22.—**En avant ou en arrière,—Marche** .

Les soldats se portent en avant ou en arrière au commandement de **en avant ou en arrière, Marche.**

23.—**Changez le Pas,—Marche** .

Au commandement de **Marche**, qui est fait au moment où le pied qui est levé va se poser à terre, les soldats reportent vivement le pied qui est en arrière à côté de celui qui vient de poser à terre, et repartent de ce dernier pied. Lorsque le soldat est au pas gymnastique, pour changer le

pas il fait deux pas successifs du même pied.

DEMI-TOUR A DROITE EN MARCHANT

24.—**Demi-tour à droite,—Marche** .

Au second commandement qui est fait au moment où le pied gauche arrive près de terre, le soldat posera le pied à terre, fera face en arrière en tournant sur ce pied, placera le pied droit dans la nouvelle direction et repartira du pied gauche.

25.—**Demi-tour à droite** (au pas gymnastique),—**Marche** .

Au commandement de **Marche**, le soldat fera face en arrière en exécutant 4 petits pas.

26.—**Demi-tour à droite,—Halte** .

Au commandement de **Halte**, qui est fait au moment où le pied droit pose à terre, placer le pied gauche à sa distance, faire demi-tour en tournant sur ce pied, et reporter le pied droit sur l'alignement du gauche.

A DROITE OU A GAUCHE EN MARCHANT

27.—**Peloton à droite,—Marche** .

Au commandement de **Marche**, qui est fait au moment où le pied droit pose à

terre, placer le pied gauche à sa distance, tourner le corps en portant le pied droit dans la nouvelle direction, et continuer la marche. Par exemple, si la section marche par le flanc gauche, au commandement de à Droite, elle fait face au front en tournant à droite, et continue de s'avancer dans cette direction.

Dans le commandement A Gauche, tourner en sens contraire.

Ces deux derniers commandements, c'est-à-dire les à droite et les à gauche, s'appliquent également à un peloton marchant sur deux rangs ou sur quatre rangs. Sur quatre rangs le peloton fait à gauche ou à droite en dédoublant les files, et continue ensuite à marcher dans la nouvelle direction.

CHAPITRE IV

MARCHE OBLIQUE

28.—**Peloton oblique à droite** (gauche), —**Marche** .

Au second commandement, qui est fait au moment où le pied gauche va poser à terre, si l'on doit obliquer à droite, et le pied droit, si l'on doit obliquer à gauche, chaque homme fait un demi à droite ou un demi à gauche, et marche ensuite droit

devant lui dans la nouvelle direction ; les hommes n'ayant plus le tact des coudes, donneront un coup d'œil sur la ligne des épaules de leurs voisins du côté vers lequel on oblique, et règleront leurs pas de manière à ce que leur épaule soit toujours en arrière de celle de leur voisin de ce côté, et que sa tete lui cache celle des autres hommes du même rang. Les hommes devront, en outre, conserver l'égalité du pas et le même degré d'obliquité.

29.—**En avant,—Marche**.

Au commandement de **En Avant, Marche**, qui sera fait conformément à ce qui est prescrit au No. 27, chaque soldat exécutera un demi à gauche (à droite), et tous marcheront ensuite droit devant eux en se conformant aux principes de la marche directe, et en sentant le coude de leur voisin du côté du guide. C'est-à-dire que la section reprend la marche directe qu'elle suivait avant d'obliquer à droite ou à gauche.

MARCHE PAR LE FLANC.

30.—**Peloton par le flanc droit,—Droite.—Peloton en avant,—Marche**.

Au second commandement, le rang fait Face à droite, les numéros pairs se portent

vivement à la hauteur et à la droite des numéros impairs, de manière qu'après l'exécution du mouvement, les files se trouveront formées de deux hommes coude à coude, si la section était auparavant d'un seul rang, et de 4 hommes si la section était de 2 rangs.

Au quatrième commandement, la section partira vivement du pied gauche, les files resteront doublées et conserveront leur distance.

31.—Peloton par le flanc gauche,—Gauche .

Le mouvement s'exécute comme précédemment, mais par les moyens inverses. c'est-à-dire qu'au commandement de Gauche, les soldats feront face à gauche ; les numéros pairs feront à gauche sur place, et les numéros impairs se placeront à la gauche des numéros pairs.

32.—Peloton par file à gauche (droite). —Marche .

Au commencement de Marche, la première file changera de direction à gauche ou à droite, en décrivant un petit arc de cercle et marchera ensuite droit devant elle. Les 2 ou les 4 hommes de cette file resteront coude à coude. Celui qui se trouve du côté où l'on tourne raccourcira

les 3 ou 4 premiers pas, afin de donner le temps à l'homme du 2ème rang de se conformer à son mouvement. Chaque file viendra successivement changer de direction à la même place que celle qui précède.

CHAPITRE V

CONVERSIONS DE PIED FERME

33.—A droite (gauche) conversion.— Marche .

Au deuxième commandement, les soldats partiront du pied gauche (droit) et tourneront en même temps la tête un peu à gauche (droite) les yeux fixés sur la ligne des yeux des hommes qui sont à leur gauche (droite). L'homme qui est pivot ne fait que marquer le pas, tout en se conformant au mouvement de l'aile marchante ; l'homme qui est à cette aile marche au pas ordinaire, avance un peu l'épaule gauche dès le premier pas et jette de temps à autre, les yeux sur le rang, tout en sentant toujours le coude de l'homme qui est à côté de lui, mais légèrement et sans jamais le pousser.

Les autres soldats sentiront légèrement le coude de leur voisin du côté du pivot,

résisteront à la pression qui vient du côté opposé, et se conformeront au mouvement de l'aile marchante en faisant le pas d'autant plus petit qu'ils seront plus près du pivot.

34.—**Peloton.—Halte** .

A ce commandement, la section s'arrête et chaque homme ne bouge plus. L'instructeur, se portant à l'aile opposée au pivot, placera le premier homme de cette aile dans la direction qu'il voudra donner au rang, ayant soin de ne laisser entre lui et le pivot que l'espace nécessaire pour y encadrer tous les autres.

35.—**A droite (gauche),—Alignement** .

A ce commandement, le rang entier se place sur l'alignement des deux hommes qui doivent servir de base en se conformant aux principes prescrits. L'instructeur commandera ensuite : **Fixe**, ce qui s'exécutera comme il est prescrit au numéro 4.

CONVERSIONS EN MARCHANT

36.—**A droite (gauche) conversion,—Marche** .

Le premier commandement sera donné lorsque le rang sera à quatre pas du point de conversion.

Au deuxième commandement, la conversion s'exécutera de la même manière que de pied ferme. Aussitôt que le mouvement commencera, l'homme qui conduit l'aile marchante jettera les yeux sur le terrain qu'il doit parcourir. La conversion étant achevée l'instructeur commandera :

En avant,—Marche.

Le premier commandement est donné lorsqu'il reste 4 pas à faire pour que la conversion soit achevée.

Au commandement de **Marche**, qui sera fait à l'instant où la conversion est achevée, l'homme qui conduit l'aile marchante se dirigera droit en avant, l'homme qui est au pivot et tout le rang reprendront le pas de deux pieds et replaceront la tête directe.

CHAPITRE VI

CONTRE-MARCHE

37.—**Contre-marche à gauche** (droite), **—Marche** .

La contre-marche s'exécute de pied ferme ou en marchant.

Au commandement de **Marche**, la première file de 2 hommes (ou de 4 hommes) fait une conversion d'un demi-cercle à gauche (à droite) et continue de s'avancer

38 à 51

dans la nouvelle direction ; les autres files font successivement le même mouvement à la même place que la première.

Il est évident que ce mouvement ne peut s'exécuter que par le flanc droit ou le flanc gauche.

38.—**Section,—Halte,—Front** .

La contre-marche étant achevée, au commandement de **Halte**, la section s'arrête.

Au commandement de **Front**, la section fait face au côté opposé à son front primitif.

On peut également arrêter la section par les commandements : **A Gauche** ou **à Droite,—Halte.**

Au second commandement la section fait face à gauche ou à droite et s'arrête.

CHAPITRE VII

MANIEMENT DES ARMES

PREMIERE MANIERE

39.—**Garde à vous** .

Prendre à ce commandement la position du soldat reposé sur l'arme: la main droite

basse, le canon entre le pouce et les deux premiers doigts allongés le long de la monture, les autres doigts allongés et joints, le canon en arrière, le bout du canon à environ 2½ pouces du bras droit, le talon de la crosse contre la pointe du pied droit, l'arme d'aplomb.

Repos .

A ce commandement le soldat place la main droite étendue sur l'arme qu'il appuie contre le corps, et n'est plus tenu de garder la position ni l'immobilité, mais il ne doit pas déranger l'alignement de son pied gauche.

40.—**Portez,—Arme.**

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Elevez l'arme verticalement avec la main droite, à hauteur du téton droit, vis-à-vis l'épaule, à 4 pouces du corps, le coude droit y restant joint ; saisir l'arme de la main gauche au-dessous de la main droite, et descendre aussitôt la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde, en appuyant l'arme à l'épaule avec la main gauche, le bras droit presque allongé.

Deuxième mouvement

Laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

41.—**Reposez,—Arme.**

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Saisir brusquement l'arme avec la main gauche, à hauteur de l'épaule, la détacher en même temps avec la main droite ; lâcher l'arme de cette main, la descendre de la main gauche, la ressaisir avec la main droite au-dessus de la grenadière, le petit doigt derrière le canon, l'arme d'aplomb, la main droite appuyée à la hanche le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du pied droit, et laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Deuxième mouvement

Laisser glisser l'arme dans la main droite, en ouvrant un peu les doigts, et prendre la position du soldat reposé sur l'arme.

42.—L'arme sur l'épaule,—Droite.

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Elever l'arme verticalement, la main droite à hauteur des yeux, la baguette en avant ; la saisir en même temps avec la main gauche à hauteur de la hausse, le pouce allongé ; l'élever avec cette main jusqu'à ce que la main droite puisse la saisir sous la crosse de manière que le bec se trouve entre les deux premiers doigts, les deux derniers sous la crosse.

Deuxième mouvement

Lâcher l'arme de la main gauche, achever de l'élever de la droite, la porter sur l'épaule droite, la rosette en dessous ; laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

43.—Reposez,—Arme.

Premier mouvement

Redresser l'arme verticalement en allongeant vivement le bras droit de toute sa longueur, la baguette en avant ; saisir en même temps l'arme avec la main gauche au-dessous de la grenadière.

Deuxième mouvement

Lâcher la crosse de la main droite ; descendre l'arme avec la main gauche le long et près du corps, la saisir au-dessus de la grenadière avec la main droite qui est appuyée à la hanche et laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Troisième mouvement

Poser la crosse à terre sans frapper, le talon dirigé du côté de la pointe du pied droit.

44.—**L'arme sur l'épaule,—Droite** . (du port d'arme.)

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Faire sauter l'arme avec la main droite verticalement vis-à-vis l'épaule, la baguette en avant, la saisir de la main gauche au-dessous de la grenadière ; placer en même temps la main droite sur le plat de la crosse, de maniere que le bec se trouve entre les deux premiers doigts, les deux derniers sous la crosse.

Deuxième mouvement

Lâcher l'arme de la main gauche, achever de l'élever de la droite, la porter sur

l'épaule droite, la rosette en dessous ; laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

45.—**Portez,—Arme.**

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Redresser l'arme verticalement en allongeant vivement le bras droit de toute sa longueur, la baguette en avant ; saisir en même temps l'arme avec la main gauche au-dessous de la grenadière, comme au No. 43.

Deuxième mouvement

Abandonner la crosse de la main droite, qui embrasse aussitôt le chien et la sous-garde, achever de descendre l'arme avec la main droite, glisser la main gauche à hauteur de l'épaule, les doigts ouverts et joints, et prendre la position du port d'arme.

46.—**Présentez,—Arme**.

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Porter l'arme avec la main droite, d'aplomb vis-à-vis le milieu du corps, la

baguette en avant ; empoigner en même temps brusquement l'arme avec la main gauche à hauteur de la hausse, le pouce allongé le long du canon contre la monture, l'avant-bras collé au corps sans être gêné, la main à hauteur du coude.

Deuxième mouvement

Empoigner l'arme avec la main droite au-dessous et contre la sous-garde.

47.—**Portez,—Arme** .

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Tourner la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde ; porter l'arme avec cette main, d'aplomb contre l'épaule droite ; glisser la main gauche à hauteur de l'épaule, les doigts ouverts et joints, le bras droit presque allongé.

Deuxième mouvement

Laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Les soldats étant au port d'arme, si l'instructeur veut les faire reposer, il commande :

48.—**Repos** .

A ce commandement les soldats portent vivement l'arme avec la main droite vis-à-vis le milieu du corps, le canon incliné à droite, la main gauche croisée sur la main droite et la contenant ; ils ne seront plus tenus à garder l'immobilité.

Lorsque l'instructeur veut faire passer les soldats de l'état de repos à celui de l'immobilité, il commande :

49.—**Garde à vous,—Peloton** .

A ce commandement les hommes reprennent la position du port d'arme régulier.

50.—**Arme,—Terre** .

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Tourner l'arme de la main droite, la rosette en avant, courber le corps brusquement, avancer le pied gauche, le talon vis-à-vis la capucine ; poser l'arme à terre droit devant soi avec la main droite, le talon de la crosse restant toujours à hauteur de la pointe du pied droit, le jarret droit un peu ployé ; le talon droit élevé.

Deuxième mouvement

Se relever, reporter le pied gauche à côté du droit et laisser tomber les deux mains à leur position.

51.—**Relevez,—Arme.**

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Courber le corps brusquement, avancer le pied gauche, le talon vis-à-vis la capucine le jarret droit un peu ployé, le talon droit élevé, et saisir l'arme avec la main droite.

Deuxième mouvement

Relever l'arme, reporter le pied gauche à côté du droit, retourner aussitôt l'arme avec la main droite, la baguette en avant et laisser tomber la main gauche à sa position.

52.—**Baïonnette,** (au can)—**On.**

Un temps et un mouvement

Saisir brusquement l'arme avec la main gauche au-dessous et près de l'embouchoir, apporter l'arme avec les deux mains vis-à-vis le milieu du corps, la baguette en arrière, la crosse entre les pieds, le canon vertical, l'extrémité à cinq pouces de la poitrine ; porter la main gauche renversée au sabre-baïonnette, le tirer du fourreau, le fixer au bout du canon, et reprendre la position du soldat reposé sur l'arme.

Les soldats étant au port d'arme, lorsque l'instructeur veut faire croiser la baïonnette, il commande :

53.—Croisez, (la baïonn)—Ette.

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Elèver l'arme avec la main droite, la saisir avec la main gauche au-dessous de la grenadière, le pouce par dessus le canon, faire un demi à droite sur le talon gauche, placer en même temps le pied droit en équerre, le milieu du pied vis-à-vis et à environ 5 pouces du talon gauche.

Deuxième mouvement

Abattre l'arme avec les deux mains, le canon en dessus, le coude gauche appuyé au corps ; saisir en même temps l'arme à la poignée avec la main droite qui vient s'appuyer contre la hanche, la pointe de la baïonnette à hauteur de l'oeil.

54.—Remettez, (la baïonn)—Ette.

Un temps et trois mouvements

Premier et deuxième mouvement

Comme le premier et le deuxième mouvement de la baïonnette au canon, excepté

qu'à la fin du second mouvement, le pouce de la main droite se place sur le ressort du sabre-baïonnette, et la main gauche embrasse la poignée et le canon.

Troisième mouvement

Faire effort du pouce de la main droite sur le ressort, enlever la baïonnette, la renverser à droite, la pointe en bas, descendre la croisière contre la main droite, qui saisit la lame avec le pouce et les deux premiers doigts allongés, les deux derniers contenant l'arme ; retourner la main gauche sans quitter la poignée, mettre le sabre-baïonnette dans le fourreau et saisir l'arme avec la main droite, le bras allongé.

55.—**Descendez,—Arme** .

Deux mouvements

Se fait de l'arme au pied, du port d'arme ou de l'arme à l'épaule.

(De l'arme au pied).—**Débuter** comme pour le port d'arme, mais au lieu de saisir l'arme de la main droite à la sous-garde, la saisir entre la hausse et la boîte de culasse.

II. Amener l'arme horizontalement avec la main droite, tout en renvoyant vivement la main gauche dans le rang.

56.—Descendez,—Arme. (de l'arme à l'épaule.)

Deux mouvements

I. Premier mouvement du Reposez. Abandonner ensuite la crosse de la main droite et saisir l'arme avec la même main entre la hausse et la boite de culasse.

II. Même mouvement que ci-dessus.

57.—Descendez,—Arme. (du port d'arme.)

Deux mouvements

I. Saisir l'arme à hauteur de la grenadière avec la main gauche pendant que la main droite abandonne la sous-garde et se place entre la hausse et la boite de culasse.

II. Comme ci-dessus.

58.—Portez,—Arme. (du descendez).

Deux mouvements

I. Ramener l'arme verticale avec la main droite, et la saisir avec la main gauche à hauteur de la grenadière pendant que la droite embrasse le chien et la sous-garde et l'appuyer à l'épaule. II..—Rnvoyer la main gauche dans le rang.

59.—**Reposez,—Arme** . (du descendez).

Deux mouvements

I. Ramener l'arme verticalement avec la main droite et la saisir avec la main gauche à la grenadière. II.—Reporter la main droite au-dessous de la main gauche et terminer le mouvement comme pour le Reposer ordinaire.

60.—**Changez,—Arme** . (du descendez arme.)

Deux mouvements

I. Amener l'arme verticale au-devant du corps avec la main qui la porte et la saisir avec l'autre main entre la hausse et la boîte de culasse. II.—Renvoyer la main droite (gauche) dans le rang pendant que l'autre descend l'arme.

61.—**Changez,—Arme** . (de l'arme sur l'épaule).

Trois mouvements

I. Remonter la main qui tient la crosse en la glissant sur le battant ; saisir en même temps le bec de la crosse entre le médius et l'index de l'autre main. II.—Tenir la crosse des deux mains pour faire passer le fusil devant le corps, le talon

de la crosse tourné vers la figure. III.— Placer la crosse sur l'autre épaule et renvoyer vivement la main dans le rang.

62.—**Arme sous le bras,—Droit**. (pour les funérailles seulement). Du port d'arme.

Deux mouvements

Saisir l'arme à hauteur de la grenadière avec la main gauche et la détacher du corps pendant que la main droite la saisit entre la hausse et la boîte de culasse. 2—Tout en replaçant la main gauche dans le rang, tourner l'arme la pointe du canon vers la terre et placer la crosse sous le bras droit, la main droite appuyée à la hanche et soutenant l'arme par-dessous, le pouce allongé le long du fût.

63.—**Portez,—Arme**. (de l'arme sous le bras droit.)

Deux mouvements

I. Redresser l'arme en ramenant le canon en haut avec la main droite tout en la saisissant avec la main gauche entre la hausse et la boîte de culasse. II.—Embrasser avec la main droite le chien et la sous-garde, appliquer l'arme à l'épaule droite et renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

Les soldats étant au port d'arme, si l'instructeur veut leur faire mettre le genou à terre, après leur avoir fait présenter les armes, il commande :

64.—Genou,—Terre .

Un temps et trois mouvements

Premier mouvement

Porter vivement la jambe droite en arrière, le pied à plat et perpendiculaire à l'alignement, la pointe du pied à environ 24 pouces en arrière du talon gauche et à 6 pouces à droite, suivant la taille de l'homme de façon que le genou étant à terre, comme il sera expliqué au deuxième mouvement, se trouve à environ 10 pouces en arrière du talon gauche et à 6 pouces sur la droite ; les genoux légèrement ployés, le corps d'aplomb sur les deux jambes, descendre en même temps l'arme, la main droite contre la cuisse droite, en glissant la main gauche jusqu'à la grenadière.

Deuxième mouvement

Mettre le genou droit à terre sans brusquerie : poser la crosse à terre sans frapper, de façon qu'elle se trouve devant la cuisse droite, le bec à la hauteur du talon gauche, saisir la crête du chien entre le

pouce et l'index de la main droite, les autres doigts fermés.

Troisième mouvement

Porter la main droite à la visière de la coiffure, la paume ouverte et tournée en dehors, les doigts ouverts et joints, le pouce à hauteur et près de l'œil, le coude à hauteur de l'épaule.

Pour ramener les soldats à la position de présentez armes, l'instructeur commande :

65.—Garde à vous,—Debout .

Au premier commandement le soldat ressaisit la crête du chien comme au 2ème mouvement du genou,—terre ; au second il se lève et reprend la position de présentes arme.

66.—Formez, (les faisceaux)—Ceaux .

L'homme du premier rang de chaque file paire passe son arme devant lui, la saisissant de la main gauche au-dessous de l'embouchoir et la place le talon de la crosse contre la pointe du pied droit de l'homme qui est à sa gauche, le canon tourné vers la droite.

L'homme du second rang de la file paire passe son arme à son chef de file, celui-ci la saisit avec la main droite au-dessous de

l'embouchoir et porte la crosse à 32 pouces environ en avant de l'alignement, vis-à-vis son épaule droite, le canon face au rang, mais obliquant un peu à droite ; il incline vers lui le bout du canon et croise les quillons des deux sabres-baïonnettes, celui de l'homme du second rang en dessous. L'homme du premier rang de la file impaire, saisissant son arme avec les deux mains entre l'embouchoir et la grenadière, embrasse avec son quillon ceux des armes déjà placées, et laisse reposer la crosse entre ses pieds.

Le faisceau formé, l'homme du second rang de la file impaire passe son arme dans la main gauche, le canon en avant, se fend de la partie gauche et place son arme sur le faisceau en l'inclinant.

Lorsque l'instructeur veut faire rompre les faisceaux, il commande :

67.—**Rompez, (les fais)—Ceaux.**

L'homme du second rang de chaque file impaire retire son arme du faisceau. L'homme du premier rang de la file paire saisit son arme de la main gauche, et celle de l'homme du second rang de sa file, de la main droite au-dessous de l'embouchoir. L'homme du premier rang de la file impaire saisit son arme de la main gauche,

également au-dessous de l'embouchoir ; ces deux hommes soulèvent le faisceau pour le rompre. L'homme du second rang de la file paire reprend son arme des mains de son chef de file et les quatre hommes prennent la position du soldat reposé sur l'arme. Il est interdit de former les faisceaux avec les baguettes, qui ne sont pas assez résistantes pour supporter l'effort qui en résulte.

PAS DE CHARGE

68.—Le pas de charge est exécuté baïonnette au canon, d'après les mêmes règles que le pas cadencé ; sa vitesse habituelle est de 140 pas à la minute. Elle peut être augmentée dans les circonstances exceptionnelles.

69.—**Pas de charge,—Marche .**

Au **commandement** de **Pas de Charge,** placer l'arme devant le corps, la baïonnette haute, la main droite à la poignée et en avant de la hanche, la main gauche à hauteur du téton gauche. Pendant l'exécution du pas de charge, le soldat se conforme aux principes prescrits pour le pas cadencé. Il incline le corps et fléchit la jambe qui est en avant d'autant plus que la cadence est plus vive.

CHAPITRE VIII

MANIEMENT DES ARMES

Seconde manière, telle que pratiquée avec la carabine Martini-Henry

70.—**Portez,—Arme.**

Deux mouvements

I. Elever l'arme verticalement, en pliant le coude sans le détacher du corps, la main droite à hauteur du téton droit, vis-à-vis de l'épaule, le coude droit restant joint au corps ; saisir l'arme à la main gauche au-dessous de la main droite, descendre aussitôt la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde ; appuyer l'arme à l'épaule en glissant vivement la main gauche à hauteur de l'épaule, les doigts allongés et joints, le bras droit légèrement ployé.

II. Renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

71.—**Reposez,—Arme.**

Deux mouvements

I. Saisir vivement et énergiquement l'arme avec la main gauche à hauteur de l'épaule et la détacher légèrement du corps avec les deux mains.

II. Abandonner l'arme de la main droite, la descendre de la main gauche, la ressaisir avec la main droite au-dessous et contre la main gauche, le petit doigt derrière le canon, l'arme d'aplomb, la main droite appuyée à la hanche, le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du pied droit, poser la crosse à terre sans frapper, renvoyer vivement la main gauche dans le rang, puis allonger le bras droit et prendre la position du soldat reposé sur l'arme.

72.—**L'arme sur l'épaule,—Droite .**

Deux mouvements

I. Elever l'arme verticalement avec la main droite, vis-à-vis de l'épaule, le canon en arrière, la saisir avec la main gauche entre la hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du fût, et continuer de l'élever avec cette main qui s'arrête à hauteur de l'épaule, en même temps que la main droite se place sur le plat de 'a crosse, le bec entre les deux premiers doigts, les autres doigts sous la crosse.

II. Placer l'arme sur l'épaule droite, en la faisant glisser dans la main gauche qui se place sur la crosse, les doigts joints, le pontet ne dépassant pas l'épaule, le canon

légèrement incliné à gauche, le bec de la crosse à environ 4 pouces du milieu du corps.

Renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

73.—**Portez,—Arme** . (de l'arme sur l'épaule.)

Deux mouvements

I. Redresser l'arme verticalement en allongeant vivement le bras droit de toute sa longueur, le canon en arrière, saisir en même temps l'arme avec la main gauche, entre la hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du fût.

II. Abandonner la crosse de la main droite qui embrasse aussitôt le chien et la sous-garde ; achever de descendre l'arme avec la main droite et glisser la main gauche à hauteur de l'épaule, les doigts allongés et joints, le bras droit légèrement ployé.

Renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

73 ½.—**Reposez,—Arme** . (de l'arme sur l'épaule.)

Deux mouvements

I. Comme le premier mouement du portez arme précédent.

II. Abandonner la crosse de la main droite ; descendre l'arme de la main gauche le long et près du corps, la saisir au-dessus de la grenadière avec la main droite qui va s'appuyer à la hanche, et renvoyer vivement la main gauche dans le rang, en même temps que la crosse est posée doucement à terre.

74.—**Présentez,—Arme.** (Se fait toujours du port d'arme).

Deux mouvements

I. Porter l'arme aevc la main droite d'aplomb vis-à-vis du milieu du corps, le canon en arrière, et la saisir vivement avec la main gauche entre le hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du fût, l'avant-bras joint au corps sans être gêné, la main à hauteur du coude.

II. Saisir l'arme avec la main droite au-dessous et contre la sous-garde.

75.—**Portez,—Arme** . (du présentez arme.)

Deux mouvements

I. Tourner la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde ; porter l'arme avec cette main d'aplomb contre l'épaule et glisser la main gauche à hauteur de

l'épaule, les doigts allongés et joints, le bras droit légèrement ployé.

II. Renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

76.—**Arme,—Terre.**

Deux mouvements

I. Faire pivoter l'arme, sans la soulever, sur le talon de la crosse, de manière que le canon soit à gauche ; se fendre en avant de la gauche, d'à peu près 4 pieds et coucher l'arme à terre, droit devant soi, sans la soulever.

II. Reprendre la position debout en se guidant sur l'homme de droite pour commencer le mouvement.

77.—**Relevez,—Arme** .

Deux mouvements

I. Se fendre en avant du pied gauche d'à peu près 4 pieds et placer la main droite sur l'arme à hauteur de la grenadière, regarder à droite.

II. Se relever en même temps que l'homme de droite et revenir l'arme au pied en la faisant pivoter sur le talon, sans la soulever.

78.—**Baïonnette (au can)—On.** (Se fait de l'arme au pied.)

Trois mouvements

I. Pencher l'arme avec la main droite de manière à ce que l'embouchoir soit vis-à-vis le milieu du corps, et porter la main gauche renversée à la poignée de la baïonnette.

II. Tirer la baïonnette et la faire tourner devant le corps, la pointe à droite, repousser, avec le pouce, la douille à gauche, fixer la baïonnette au canon et repousser la douille à droite.

III. Reprendre la position de l'arme au pied en se guidant sur le guide de droite.

79.—**Remettez, (la baïonn)—Ette.**

Trois mouvements

I. Pencher l'arme avec la main droite de manière à amener l'embouchoir au milieu du corps. Saisir avec la main gauche la poignée de la baïonnette et faire glisser l'anneau à gauche.

II. Enlever la baïonnette, la renverser à droite, la pointe en bas, saisir la lame entre le pouce et les autres doigts allongés, fixer les yeux sur l'entrée du fourreau, mettre la baïonnette dans le

fourreau en la dirigeant avec le coude, faire glisser en même temps la main droite à la grenadière.

III. Revenir à la position de l'arme au pied en même temps que le guide de droite.

80.—Croisez, (la baïonn)—Ette.

Deux mouvements

(De l'arme au pied).—I. Elever l'arme avec la main droite ; la saisir avec la main gauche entre la hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du fût, la main à hauteur du coude, puis avec la main droite à la poignée et près de la hanche droite, l'arme maintenue bien verticale ; faire en même temps un demi à droite sur le talon gauche en portant le pied droit à une distance d'environ 12 pouces en arrière et de 10 sur la droite, la pointe du pied un peu rentrée.

II. Abattre l'arme en la faisant pivoter autour de la hanche sur laquelle la main droite est appuyée, le coude gauche au corps, la pointe de la baïonnette à hauteur de l'œil.

81.—Pour croiser la baïonnette du port d'arme, il suffit de saisir l'arme à la poignée avec la main droite, puis entre la

hausse et la boîte de culasse, avec la main gauche, en se fendant en arrière et à droite. Le reste se fait de la même manière que l'arme au pied.

82.—Portez,—Arme.

Deux mouvements

I. Redresser vivement l'arme en revenant face en avant et en rapprochant les deux talons ; tourner la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde, glisser la main gauche à hauteur de l'épaule et descendre en même temps l'arme, le bras droit légèrement ployé.

II. Renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

83.—Reposez,—Arme.

Deux mouvements

I. Redresser vivement l'arme en revenant face en avant et en rapprochant les talons; abandonner l'arme de la main droite, la ressaisir avec cette main au-dessus de la grenadière, le petit doigt derrière le canon, l'arme d'aplomb, et la descendre jusqu'à ce que la main droite soit rendue à la hanche où elle reste appuyée, le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du

pied droit, et renvoyer vivement la main gauche dans le rang.

II. Poser la crosse à terre sans frapper, puis achever d'allonger le bras droit et prendre la position du soldat reposé sur l'arme.

84.—Formez, (les fais)—Ceaux.

On a d'abord fait mettre la baïonnette, car avec les Martini-Henry, les faisceaux se forment difficilement sans cela.

I. Le nombre pair du premier rang saisit son arme de la main gauche à hauteur de l'embouchoir et place la crosse entre son pied gauche et le pied droit de son voisin de gauche. II.—De la main droite il prend, toujours à la hauteur de l'embouchoir, le fusil du nombre pair du deuxième rang, en place la crosse à trois pieds en avant vis-à-vis de son pied droit, croise les quillons des deux baïonnettes, le sien en dessus, et les maintient. III.—Le nombre impair du premier rang se fend de la gauche, place la crosse de son fusil entre ses deux pieds, et croise le quillon de sa baïonnette avec les deux autres. IV.—Le nombre impair du deuxième rang se fend de la gauche et appuie son arme sur le faisceau, la crosse de son fusil près du centre de la base du triangle formé par les trois autres fusils.

85.—Rompez, (les fais)—Ceaux.

I.—Le nombre pair du premier rang place la main gauche sur son fusil et la main droite sur le fusil du nombre pair du deuxième rang. Les nombres impairs des premier et deuxième rangs placent la main droite sur leurs fusils. II.—Tous ensemble soulèvent le faisceaux en rapprochant les crosses du centre du triangle. Les numéros pairs du deuxième rang reçoivent leur arme des mains de leurs chefs de file.

Le reste du maniement des armes se pratique comme dans la première manière.

CHAPITRE IX

ESCRIME A LA BAIONNETTE.

DEPLOIEMENT EN TIRAILLEURS DE FRONT.

86.—En tirailleurs,—sur telle file, à tant de pas, prenez vos intervalles,—Marche.

Le peloton s'avance vivement, chaque homme obliquant à droite ou à gauche de la file désignée jusqu'à ce qu'il soit éloi-

gné de son voisin du nombre de pas indiqué. Les hommes du second rang marquent le pas jusqu'à ce que ceux du premier se soient éloignés de la distance indiquée, se déploient à droite ou à gauche comme eux, et se placent vis-à-vis du créneau, si le déploiement se fait pour l'exercice à la baïonnette.

Si le déploiement se fait pour le feu, c'est le premier rang qui marque le pas tout en obliquant, jusqu'à ce que les hommes du second l'aient rejoint, chaque homme se plaçant à gauche de son chef de file.

PAR LE FLANC

87.—Même commandement que ci-dessus.

Former d'abord le peloton par le flanc droit, sur quatre rangs. Au commandement de **Marche**, les hommes partent vivement et obliquent à droite et à gauche jusqu'à ce qu'ils aient atteint la distance indiquée. La première file s'avance alors droit devant elle pendant que les autres marquent le pas. Quand la première file a pris l'avance voulue, la deuxième la suit, et ainsi de suite jusqu'à ce que le commandant crie **Halte**.

88.—**En garde,—Assurez,—Garde .**

Un temps et deux mouvements

Premier mouvement

Elever l'arme avec la main droite, la saisir avec la main gauche au-dessous de la grenadière, faire un demi à droite sur le talon gauche, placer en même temps le pied droit en équerre, le talon droit contre le talon gauche.

Deuxième mouvement

Abattre l'arme avec les deux mains le canon en dessus, le coude gauche appuyé au corps, saisir en même temps l'arme à la poignée avec la main droite, qui vient s'appuyer contre la hanche, la pointe de la baïonnette à hauteur de l'œil ; se fendre en même temps en arrière de la partie droite, à vingt pouces, le talon droit sur le prolongement du gauche, les jarrets un peu ployés, le poids du corps portant également sur les deux jambes.

89.—**Portez,—Arme .**

Reprendre la position du port d'arme.

Les soldats étant placés dans la position de la garde, on leur fait exécuter les mouvements suivants :

90.—**Face à droite** (ou à gauche),—**Droite** . (ou gauche).

Tourner sur le talon gauche, en élevant un peu la pointe du pied, faire face à droite (ou à gauche), porter en même temps le pied droit en arrière à 20 pouces.

91.—**Demi-tour à droite,—Droite** .

Tourner à droite sur le talon gauche en élevant un peu la pointe du pied, faire face en arriere sans déranger la position de l'arme, et rapporter le pied droit en arrière et à 20 pouces du gauche.

92.—**Demi-tour à gauche,—Gauche** .

Tourner à gauche sur le talon gauche à l'inverse de ce qui est prescrit ci-dessus.

93.—**Un pas en avant,—Marche** .

Placer le pied droit contre le gauche, et porter le pied gauche à 20 pouces en avant du droit.

94.—**Un pas en arrière,—Marche** .

Ramener le pied gauche contre le droit et rompre vivement du pied droit, à 20 pouces en arrière.

95.—**Un pas à droite,—Marche** .

Jeter le pied droit à 20 pouces à droite dans la même direction, porter aussitôt le pied gauche devant à sa distance et à sa position.

96.—Un pas à gauche,—Marche .

Jeter le pied gauche à 20 pouces à gauche, porter aussitôt le pied droit derrière à sa distance et à sa position.

97.—Double pas en avant,—Marche .

Jeter le pied droit à 20 pouces en avant du gauche, porter vivement le pied gauche à 20 pouces en avant et conserver la garde.

98.—Double pas en arrière,—Marche .

Jeter le pied gauche à 18 pouces en arrière du droit, porter vivement le pied droit à 20 pouces en arrière du gauche, et conserver la garde.

99.—Volte-face à droite (ou à gauche), Marche .

Rapprocher l'arme du corps avec la main gauche, le canon vis-à-vis l'épaule gauche, sans déranger la main droite. Tourner ensuite à droite (à gauche) sur la pointe du pied droit (gauche) ; jeter le pied gauche (droit) perpendiculairement en arrière, à 20 pouces ; achever la volte sur la pointe du pied gauche (droit), et rapporter le pied droit (gauche) en arrière et à sa distance ; se remettre en même temps en garde.

Quand les soldats, affermis dans les diverses positions, exécutent avec précision et légèreté les divers pas et voltes,

on leur apprend à se servir du jeu de leur arme pour l'attaque et la défense.

100.—**A gauche, parez,—Arme**.

Au second commandement, élever le bout du canon de 12 pouces avec la main gauche sans déranger la droite ; faire en même temps une opposition à gauche, d'environ 6 pouces, et rester dans cette position.

101.—**Reprenez,—Garde**.

Ramener l'arme dans la position de la garde. Chaque fois que l'instructeur fait exécuter les parades et les pointés, il fait toujours reprendre la garde, à la fin de chaque mouvement, par le commandement de **Reprenez, Garde.**

102.—**A droite, parez,—Arme**.

Au second commandement, comme il est prescrit au No 100, excepté qu'on fait l'opposition à droite.

103.—**En tête, parez,—Arme**.

Au second commandement, élever l'arme des deux mains, les bras allongés, l'arme couvrant la tête, la rosette en avant et au-dessus de la tête, la baïonnette menaçante, quoique légèrement inclinée à gauche.

104.—**En tête à droite (ou à gauche), parez,—Arme** .

Au second commandement, avancer l'épaule gauche (ou l'épaule droite), élever l'arme comme il est prescrit au No 103 et parer à droite (ou à gauche).

105.—**En avant, pointez,—Arme** .

Au second commandement, porter le haut du corps en avant, ployer le jarret gauche et tendre le droit. Lancer vivement l'arme des deux mains, le canon en dessus.

106.—**En tête, parez et pointez,—Arme.**

Au second commandement, exécuter ce qui est prescrit au No 103, ployer le jarret gauche et tendre le droit, lancer vivement l'arme des deux mains.

107.—**Coup lancé,—Lancez,—Arme** .

Porter le haut du corps en avant, ployer le jarret gauche et tendre le droit ; abandonner l'arme de la main gauche en pointant, et reprendre la garde.

Chaque fois que les soldats sont en face de l'infanterie, ils pointent à la hauteur de la poitrine ; en face de la cavalerie, ils dirigent leur coup à hauteur de la tête du cheval ou vers le flanc du cavalier.

Quand les soldats connaissent parfaitement les divers pas, les parades et les pointés, on les leur fait réunir au commandement de Marche ; exemple :

108.—Double pas en avant, en tête parez et pointez,—Marche .

Au second commandement, exécuter le doub.e pas, parer et pointer comme il est prescrit au No 106 et reprendre la garde. Comme on doit supposer le cas où un soldat est forcé de se défendre à la fois contre deux ou trois hommes, on fait exécuter les doubles mouvements et les doubles pointes, ce qui ajoute considérablement à l'adresse et à l'agilité du soldat ; exemple :

109.—Un pas en avant, coup lancé, volte-face à gauche, à gauche parez et pointez,—Marche .

Au second commandement, marcher en avant, lancer le coup, exécuter la volte-face, parer à gauche, pointer et reprendre la garde.

CHAPITRE X

CHARGE EN CINQ TEMPS

Les soldats étant au port d'armes, l'instructeur commande.

110.—**Charge en cinq temps,—Charges, Arme.**

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

Elever l'arme avec la main droite, la saisir avec la main gauche à hauteur de la hausse, le pouce allongé le long de la monture ; faire un demi à droite sur le talon gauche, porter en même temps le pied droit à 12 pouces en arrière et à 10 pouces sur la droite, la pointe du pied un peu rentrée.

Deuxième mouvement.

Abattre l'arme avec les deux mains, le pouce de la main gauche allongé le long du bois, l'extrémité des autres doigts ne dépassant que légèrement les bords de la monture sans toucher le canon ; la crosse sous l'avant-bras droit, la poignée de l'arme contre le corps à environ 4 pouces du sein droit, le bout du canon à hauteur

de l'épaule ; placer le pouce de la main droite sur la crète du chien, les autres doigts en arrière et contre la sous-garde, le coude légèrement élevé.

111.—**Armez** .

Un temps et un mouvement.

Armer en faisant sonner distinctement les deux crans de la détente, et placer le pouce de la main droite en travers sur la crête de l'obturateur.

112.—**Ouvrez,—le tonnerre** .

Un temps et un mouvement.

Ramener vivement l'obturateur en arrière ; porter la main droite à la giberne et saisir la cartouche par l'étui à poudre.

113.—**Cartouche,—dans le canon** .

Un temps et un mouvement.

Porter la cartouche dans le tonnerre la balle en avant, l'introduire dans la chambre en l'accompagnant avec le pouce jusqu'au tire-cartouche ; placer le pouce derrière la crête de l'obturateur, la main fermée, les ongles en bas.

114.—Fermez,—le tonnerre.

Un temps et un mouvement.

Rabattre l'obturateur pour achever d'introduire la cartouche dans la chambre ; saisir l'arme à la poignée avec la main droite, le premier doigt allongé le long du pontet.

La charge, du reposez arme, s'exécute par les mêmes commandements, sauf le premier mouvement qui se fait ainsi :

Elever l'arme, la main droite à hauteur de l'épaule, la saisir avec la main gauche à hauteur de la hausse, descendre la main droite à la poignée et se fendre à 12 pouces en arrière et 10 pouces sur la droite, la pointe du pied un peu rentrée.

Le reste de la charge s'exécute comme au port d'arme.

CHAPITRE XI

FEUX

115.—Feu de peloton.—(Position du tireur debout à l'exercice d'escouade).

A ce commandement les hommes du second rang se rapprochent vivement du premier, en obliquant sur la droite de

manière à pouvoir abattre leur arme dans le créneau. Cette règle est générale.

116.—**Peloton,—Arme** .

Deux mouvements.

1.—Elever l'arme avec la main droite, la saisir avec la main gauche entre la hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du fût, la main à hauteur du coude, puis avec la main droite à la poignee ; faire en même temps un demi à droite sur le talon gauche en portant le pied droit à 5 ou 6 pouces en arrière et à 10 ou 12 pouces sur la droite, suivant la taille de l'homme, la pointe du pied un peu rentrée. 2—Abattre l'arme avec les deux mains, passer la main gauche entre l'arme et la bretelle, le pouce allongé le long du fût, le coude gauche joint au corps, la crosse maintenue entre le corps et l'avant-bras droit ; serrer fortement la poignée avec la main droite, le pouce en travers, l'index allongé le long de la sous-garde.

Si la troupe est en marche, au commandement de **Feu de peloton**, ou **Position du tireur debôut**, s'arrêter s'il y a lieu, exécuter le premier mouvement du **Reposez, Arme** en portant en même temps le pied droit à sa distance, abattre l'arme avec

les deux mains et prendre la position comme ci-dessus.

CHARGE EN QUATRE TEMPS

117.—**Chargez**.

Maintenir l'arme avec la main gauche, le coude gauche col.. au corps ; de la main droite ouvrir la culasse, y placer la cartouche, refermer et reprendre la position antérieure. La charge varie suivant l'arme, chaque compagnie pourra donc la modifier suivant le fusil dont elle se sert.

Un exemple pour la charge en quatre temps : 1—Saisir le levier, l'abaisser ou le ramener en arrière ou sur le côté, suivant le cas. 2—Prendre une cartouche dans la cartouchière. 3—La placer dans la boîte de culasse. 4—Ramener le levier à sa position primitive pour fermer la culasse.

Sur tel point, à tant de verges,—Joue.

Aux deux premières indications, le soldat regarde le point désigné, puis sa hausse pour en régler le curseur suivant la distance. Au commandement de Joue, élever l'arme horizontalement avec les deux mains, appuyer fortement la crosse à l'épaule droite, le coude gauche à l'abattu, le coude droit à la hauteur de

l'épaule ; prendre la ligne de mire en penchant le moins possible la tête à droite et en avant, serrer fortement la poignée avec la main droite, le pouce en travers, la deuxième phalange en avant et contre la détente ; pencher légèrement le corps en avant.

118.—Feu .

Presser la détente, puis reprendre immédiatement la position de la charge.

119.—Portez ou Reposez,—Arme .

Au mot d'avertissement, vider le magasin, jeter la douille si la cartouche a été tirée, remettre la cartouche dans la giberne si elle n'a pas été utilisée, et mettre la main droite à la grenadière, la gauche restant en place s'il s'agit de revenir l'arme au pied ; au mot **Arme**, porter ou reposer l'arme.

120.—Feu de Peloton, à Genou . (Position du tireur à genou à l'exercice d'escouade).

A ce commandement le deuxième rang serre d'un pas oblique à droite, comme pour le tir debout, et les hommes des deux rangs saisissent le fourreau de la baïonnette de la main gauche.

121.—Peloton,—Arme .

Faire un demi à droite sur le talon gauche, porter en même temps le milieu du pied droit à 12 pouces en arrière et 5 pouces à gauche du talon gauche, suivant la taille de l'homme, la direction du pied droit faisant un angle d'environ 45 degrés avec celle du pied gauche; ramener en même temps le fourreau de la baïonnette en avant avec la main gauche, les épaules effacées et la tête directe ;

Mettre le genou droit en terre dans la direction du pied droit laisser la crosse appuyée à terre, s'asseoir sur le talon droit, placer le fourreau de la baïonnette le bout en avant ;

Saisir l'arme avec la main gauche entre la hausse et la boîte de culasse, puis avec la main droite à la poignée comme dans la position debout, et l'abattre avec les deux mains ;

Passer la main gauche entre l'arme et la bretelle, le pouce allongé le long du fût, l'avant-bras gauche appuyé sur la cuisse gauche, la plaque de couche sur la cuisse droite au-dessous de la cartouchière, le premier doigt de la main droite allongé le long du pontet.

122—Pour tirer,—A tant de verges: Disposer la hausse pour la distance indiquée.

Sur le Point : Se tourner vers ce point.

Joue : Placer le coude gauche sur la cuisse et près du genou, faire glisser en même temps l'arme dans la main gauche qui vient se placer près du pontet, le poignet légèrement remonté, l'arme maintenue entre le pouce et les quatre doigts réunis sur la main droite ; appuyer la crosse contre l'épaule, prendre la ligne de mire en penchant le moins possible la tête à droite et en avant ; serrer fortement la poignée avec la main droite, le pouce en travers, l'index allongé le long du pontet.

123.—**Feu .**

Presser la détente et revenir à la position, avant-bras sur la cuisse gauche et plaque de couche sur la cuisse droite.

Au commandement **Chargez**, charger.

124.—**Reposez .**

Vider le magasin et poser la crosse à terre ; au mot **Arme**, se lever debout et revenir l'arme au pied.

125.—**Feu de peloton, premier rang, à genou .**

Même chose que ci-dessus, le premier rang prenant la position du tireur à genou.

126.—**Feux obliques .**

s'exécutent debout.—Avant de commander Joue, indiquer si le feu doit être oblique à droite ou à gauche. Au commandement de Joue, pivoter sur le talon gauche, en avançant ou reculant le pied droit d'à peu près 6 pouces suivant qu'il s'agit de tirer à droite ou à gauche. Aussitôt le coup tiré revenir au front en reprenant la position de la charge.

127.—**Feux de joie .**

S'exécutent debout. Avant le mot Joue, indiquer : Feux de joie. Au mot Joue, mettre en joue comme d'habitude, mais en relevant le bout du canon de manière à tirer en l'air. Le coup tiré, revenir à la position de la charge comme ci-dessus.

CHAPITRE XII

ROMPRE LES RANGS

Ce mouvement s'exécute au port d'arme, et après avoir fait mettre le peloton par le flanc droit, sans doubler.

128.—**Rompez les rangs,—Marche .**

Au commandement de Marche, les hommes du premier rang font un pas à gauche

en saisissant le fusil à la poignée avec la main droite, et à la grenadière avec la main gauche relevée à la hauteur du sein gauche; les hommes du second rang font un pas à droite en saisissant le fusil à la poignée avec la main gauche, et à la grenadière avec la main droite relevée à la hauteur du sein droit. Les hommes quittent ensuite le rang.

TROISIÈME PARTIE

École de Peloton : Règles générales

Le rassemblement se fera sur deux rangs.

L'instructeur numérotera les files de la droite à la gauche, de manière que chaque homme connaisse son numéro dans son rang. Il fera aussi marquer les sections et les demi-sections, en observant que la première section soit composée d'un nombre pair de files.

L'instructeur sera le plus clair et le plus concis qu'il lui sera possible dans ses explications ; il fera rectifier les fautes de détail qui concernent le soldat par le chef de peloton à qui il les indiquera, s'il ne les avait pas remarquées, et ne les rectifiera lui-même que lorsque le chef de peloton n'aura pas bien compris, ou qu'il aura mal rempli ses instructions.

Le calme et le sang-froid de celui qui commande et de ceux qui exécutent étant le premier moyen d'ordre dans une troupe, l'instructeur s'attachera à y habituer celle qu'il exerce, et à en donner lui-même l'exemple.

CHAPITRE I

OUVRIR LES RANGS

1.—Le peloton étant reposé sur les armes et aligné, ainsi que les serre-files, lorsque l'instructeur voudra faire ouvrir les rangs, il fera placer le serre-file le plus près de la gauche, à la gauche du premier rang, ce qui, étant exécuté, il commandera :

Garde à vous,—Peloton,—Portez Armes,—Ouvrez les rangs .

Au quatrième commandement, le sous-officier de remplacement et le serre-file placé à la gauche du premier rang se porteront légèrement en arrière, à quatre pas du premier rang pour tracer l'alignement où devra se placer le second rang. Ils jugeront cette distance à l'œil sans compter les pas.

L'instructeur, se portant en même temps sur le flanc droit, vérifiera si ces deux sous-officiers sont placés parallèlement au premier rang. Il rectifiera promptement, s'il est nécessaire, leur position, et commandera ensuite :

2.—Marche.

A ce commandement, le premier rang du peloton ne bougera pas.

Le deuxième rang marchera en arrière, au pas ordinaire, sans compter les pas, et se placera sur l'alignement déterminé par ce rang, en se conformant à ce qui a été prescrit à l'école du soldat.

Le sous-officier de remplacement alignera le second rang sur le serre-file qui forme la gauche de ce rang.

Les serre-files marcheront en arrière, en même temps que le deuxième rang, et se placeront à deux pas de ce rang, lorsqu'il aura été aligné.

L'instructeur, voyant le second rang aligné, commandera :

3.—Fixe.

A ce commandement le serre-file placé à la gauche du second rang reprendra sa place de bataille en serre-file.

MANIEMENT DES ARMES

4.—Les rangs étant ouverts, l'instructeur se placera de manière à voir les deux rangs et commandera le maniement des armes dans l'ordre prescrit à l'école du soldat.

SERRER LES RANGS

5.—Le maniement des armes étant achevé, l'instructeur fera serrer les rangs; à cet effet, il commandera :

Serrez les rangs,—Marche .

Au commandement de Marche, le second rang serrera au pas ordinaire, chaque homme se dirigeant sur son chef de file. Les serre-files serreront à leur distance en même temps que le second rang.

Dans les alignements à rangs serrés, le chef de peloton surveillera l'alignement du premier rang et le sous-officier de remplacement celui du second rang, ils s'habitueront à le juger par la ligne des yeux et des épaules, en jetant un coup d'œil par devant et par derrière le rang.

Dès que le chef de peloton verra le plus grand nombre des hommes du premier rang alignés, il commandera Fixe et rectifiera ensuite, s'il y a lieu, l'alignement des autres hommes par les moyens prescrits

dans l'école du soldat. Le second rang se conformera à l'alignement du premier et le sous-officier de remplacement y veillera.

Les rangs étant immobiles, l'instructeur se portera sur le flanc pour vérifier l'alignement des deux rangs, il observera ensuite si les hommes du second rang se sont placés correctement par rapport à leur chef de file.

Dans tous les alignements les serre-files se placeront à deux pas en arrière du second rang.

Les alignements étant terminés, l'instructeur fera exécuter le maniement des armes comme à rangs ouverts, en omettant cependant l'arme-terre, le descendez-arme et le genou-terre.

L'instructeur voulant faire reposer les soldats sans déranger l'alignement, fera d'abord reposer sur les armes et commandera :

6.—En place,—Repos .

A ce dernier commandement, les soldats ne seront plus tenus à garder l'immobilité, mais ils conserveront toujours l'un ou l'autre talon en place.

Si, au contraire, l'instructeur veut faire reposer sur les armes, sans les astreindre à conserver l'alignement, il commandera :

7.—Repos.

A ce commandement, les soldats ne seront plus tenus à garder l'immobilité ni la position.

L'instructeur pourra aussi, quand il le jugera nécessaire, faire former les faisceaux, ce qui s'exécutera par les commandements et les moyens prescrits à l'école du soldat.

CHAPITRE II

LA CHARGE ET LES FEUX

8.—La charge et les feux seront exécutés suivant les commandements et les moyens prescrits à l'école du soldat.

CHAPITRE III

MARCHE EN BATAILLE EN AVANT

9.—Le peloton étant en bataille et correctement aligné, lorsque l'instructeur voudra l'exercer à la marche en bataille, il verra à ce que le chef de peloton et le sous-officier de remplacement aient leurs épaules parfaitement dans la direction de leurs rangs respectifs et qu'ils soient correctement placés l'un derrière l'autre, il

se portera ensuite à vingt-cinq ou trente pas en avant d'eux, fera face en arrière et se placera exactement sur leur prolongement.

10.—L'instructeur étant aligné sur la file de direction, commandera :

Peloton en avant.

A ce commandement, un des sous-officiers de serre-file, désigné d'avance, se portera à six pas en avant du chef de peloton, en partant de sa droite. L'instructeur, placé comme il vient d'être prescrit, alignera correctement ce sous-officier sur le prolongement de la file de direction.

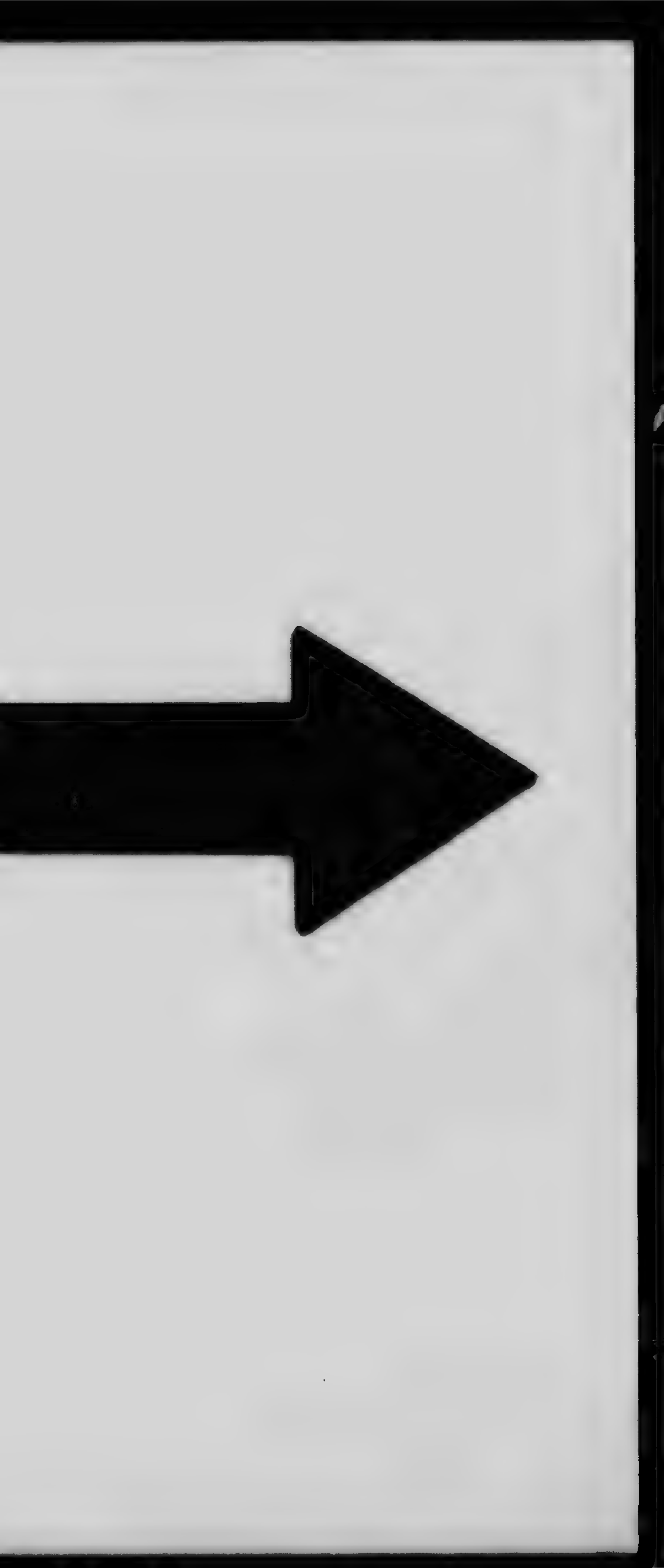
Le serre-file, placé à six pas devant le chef de peloton, devant être chargé de la direction, prendra, dès que sa position sera assurée, deux points à terre dans la ligne droite qui, partant de lui, irait passer entre les talons de l'instructeur.

11.—Ces dispositions étant faites, l'instructeur se retirera et commandera :

Pas ordinaire (ou accéléré),—Marche.

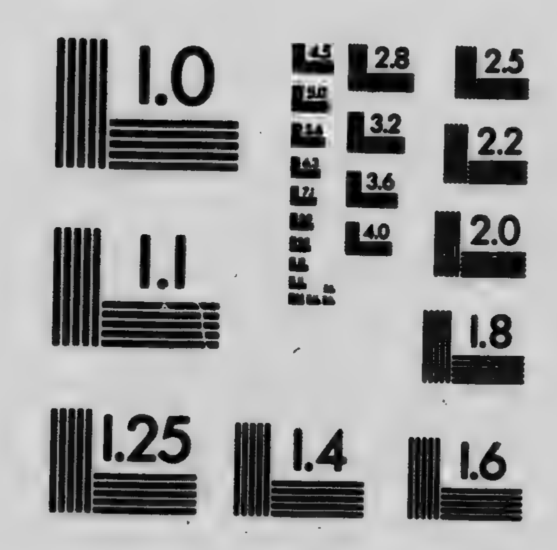
Au second commandement, le peloton partira vivement. Le sous-officier chargé de la direction observera, avec la plus grande précision, la longueur et la cadence du pas, marchera dans la direction des deux points qu'il aura choisis entre lui et





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 – 0300 – Phone
(716) 288 – 5989 – Fax

l'instructeur, prendra, à mesure qu'il avancera et toujours avant d'arriver au point le plus près de lui, de nouveaux points en avant qui soient exactement dans le prolongement des deux premiers et à quinze ou vingt pas l'un de l'autre. Le chef de peloton marchera constamment dans les traces du sous-officier chargé de la direction et se maintiendra toujours à six pas de lui ; les soldats auront la tête directe, sentiront légèrement le coude de leurs voisins du côté de la file de direction, et se conformeront aux principes prescrits à l'école du soldat pour la marche de front.

L'homme placé à côté du chef de peloton aura une attention particulière à ne jamais le dépasser ; à cet effet, il se tiendra toujours la ligne de ses épaules un peu en arrière, mais dans la même direction que celles du chef de peloton.

Les serre-files marcheront à deux pas en arrière du second rang.

12.—Si les soldats perdaient le pas, l'instructeur commanderait :

Au pas.

A ce commandement, les soldats jetteraient un coup d'oeil sur le sous-officier chargé de la direction, reprendraient le pas de ce sous-officier et replaceraient la tête directe.

ARRETER ET ALIGNER LE PELOTON

13.—L'instructeur voulant arrêter le peloton commandera :

Peloton,—Halte.

Au commandement de **Halte,** le peloton s'arrêtera, le sous-officier chargé de la direction restera devant le peloton, à moins que l'instructeur, ne voulant plus faire marcher en avant, ne lui commande de reprendre sa place de bataille.

Le peloton étant arrêté, l'instructeur pourra faire avancer les quatre premières files du côté de la direction et aligner le peloton sur cette base, ou bien il pourra se borner à faire rectifier l'alignement ; dans ce dernier cas il comamndera :

Chef de peloton, rectifiez l'alignement.

Le chef de peloton portera aussitôt les yeux sur le rang et rectifiera l'alignement en se conformant à ce qui est prescrit à l'école du soldat.

MARCHE OBLIQUE EN BATAILLE

14.—Le peloton étant en marche directe lorsque l'instructeur voudra le faire marcher obliquement, il commandera :

Oblique à droite (ou à gauche),—**Marche.**

Au commandement de **Marche**, le peloton prendra la marche oblique en faisant un demi-à-droite ou demi-à-gauche. Les hommes observeront exactement les principes prescrits à l'école du soldat. Ceux du second rang se maintiendront à leurs distances et dans la direction de l'homme placé à côté de leur chef de file habituel.

15.—Lorsque l'instructeur voudra faire reprendre la marche directe il commandera :

En avant,—Marche.

Au commandement de **Marche**, le peloton reprendra la marche directe en se conformant aux principes prescrits à l'école du soldat, l'instructeur se portera à vingt pas en avant du chef de peloton, fera face en arrière, se placera correctement sur le prolongement du chef de peloton et du sous-officier de remplacement, et y placera par un signe le sous-officier chargé de la direction s'il n'était pas sur cette ligne. Ce sous-officier prendra aussitôt deux points à terre entre lui et l'instructeur et en prendra ensuite de nouveaux à mesure qu'il avancera comme il a été expliqué.

Dans la marche oblique, les hommes n'ayant pas le tact des coudes, la direction sera toujours du côté vers lequel on oblique, sans que l'indication en soit faite, et

lorsqu'on reprendra la marche directe, elle reviendra également sans indication du côté où elle était précédemment.

L'instructeur veillera pendant toute la durée de la marche à ce que les hommes suivent des directions parallèles, en se conformant aux principes prescrits à l'école du soldat pour conserver l'alignement général. Dans le cas où les soldats viendraient à perdre l'alignement, il aura soin qu'ils le reprennent en allongeant ou en raccourcissant le pas sans altérer la cadence et sans changer la direction.

Les mouvements **marquez le pas, peloton en arrière**, s'exécuteront comme à l'école du soldat

MARCHE EN BATAILLE EN RETRAITE

.16.—Le peloton étant arrêté et correctement aligné, lorsque l'instructeur voudra le faire marcher en bataille en retraite, il commandera :

Peloton, demi-tour à Droite,—Droite.

Le peloton ayant fait demi-tour à droite, l'instructeur se portera vivement en avant de la file de direction, en se conformant à ce qui a été prescrit au commencement de ce chapitre.

17.—L'instructeur s'étant établi correctement sur le prolongement de la file de direction, il commandera :

Peloton en avant.

A ce commandement, le sous-officier désigné pour être chargé de la direction se conformera à ce qui a été prescrit pour la marche en bataille en avant, et avec cette différence qu'il se placera à six pas en avant des serre-files.

Le sous-officier de remplacement se portera sur l'alignement des serre-files, en avant de son créneau, et le chef de peloton le remplacera au deuxième rang devenu premier.

18.—Cette disposition étant faite, l'instructeur commandera :

Marche.

A ce commandement, le sous-officier chargé de la direction, le chef de peloton et les soldats se conformeront à ce qui est prescrit pour la marche en bataille en avant.

L'instructeur fera exécuter en marchant en bataille en retraite tout ce qui a été prescrit pour la marche en bataille en avant ; les commandements et les moyens d'exécution seront les mêmes.

L'instructeur ayant arrêté le peloton, lorsqu'il voudra le mettre face en tête, il commandera :

Peloton, demi-tour à droite,—Halte.

Le chef de peloton, le sous-officier de remplacement et le sous-officier chargé de la direction reprendront leurs places de bataille dès qu'ils auront fait demi-tour à droite.

20.—Si le peloton est en marche par le premier rang, et que l'instructeur veuille le faire marcher en retraite, sans l'arrêter, il lui fera faire le demi-tour à droite en marchant, à cet effet, il commandera :

Peloton, demi-tour à droite,—Marche.

Au deuxième commandement, le peloton fera vivement face en arrière conformément aux principes prescrits à l'école du soldat, et il continuera la marche par le deuxième rang.

Le sous-officier chargé de la direction fera face en arrière en même temps que le peloton, et il se portera rapidement à six pas en avant des serre-files sur le prolongement de la file de direction.

Le sous-officier de remplacement, le chef de peloton et les soldats se conformeront aux principes de la marche en retraite.

Lorsque l'instructeur voudra faire marcher le peloton en avant, il donnera les mêmes commandements et assurera la direction par les mêmes moyens.

CHAPITRE IV

MARCHE PAR LE FLANC

21.—Le peloton étant en bataille de pied ferme, lorsque l'instructeur voudra le faire marcher par le flanc droit, il commandera :

Peloton, par le flanc droit,—Droite,—Peloton, en avant,—Marche.

Au deuxième commandement, le peloton fera face à droite, le sous-officier de remplacement se portera devant l'homme de droite du premier rang, le chef de peloton se placera à un pas en dehors du premier rang, de manière à se trouver à côté et à la gauche du sous-officier de remplacement. Les deux rangs doubleront comme il a été prescrit à l'école du soldat. Le mouvement exécuté, les files se trouveront formées de quatre hommes alignés coude à coude

Les serre-files appuieront à droite, de manière à se trouver à deux pas en dehors des files doublées.

Au commandement de **Marche**, le peloton partira vivement au pas accéléré, en

portant l'arme sur l'épaule droite en deux temps, suivant la cadence du pas, le sous-officier de remplacement placé devant l'homme de droite du premier rang et le chef de peloton, placé à côté de ce sous-officier, se dirigeront droit en avant ; les hommes, dans chaque file doublée, marcheront à hauteur de leur chef de file, en conservant la tête directe. Les serre-files marcheront à hauteur de leurs places de bataille.

22.—L'instructeur fera marcher par le flanc gauche par les commandements prescrits pour faire marcher par le flanc droit, en substituant l'indication de gauche à celle de droite ; les rangs doubleront comme à l'école du soldat.

A l'instant où le peloton fera à gauche, le serre-file le plus près de la gauche se portera devant l'homme de gauche du premier rang ; le chef de peloton, se portant vivement à la gauche, se placera à côté de ce serre-file et à sa droite ; le sous-officier de remplacement se placera au premier rang à l'instant où le chef de peloton se portera à la gauche.

CHANGEMENT DE DIRECTION PAR FILE

23.—Le peloton étant par le flanc et de pied ferme ou en marche, lorsque l'instructeur voudra faire converser par file, il commandera :

Par file à gauche (ou à droite),— Marche.

Au commandement de **Marche**, la première file conversera ; si c'est du côté du premier rang, l'homme de cette file qui est au premier rang aura soin de ne pas tourner tout à coup, mais de faire face à gauche en pivotant sur place, pour donner aux trois autres de cette file le temps de se conformer à son mouvement ou de converser correctement. Si c'est du côté opposé, l'homme du premier rang conversera à droite au pas accéléré, le quatrième homme pivotera sur place. C'est-à-dire que c'est le même mouvement que le premier, mais qui est exécuté par les moyens inverses. Chaque file viendra successivement converser à la même place que celle qui précède.

Il faut conserver toujours la même distance entre chaque file.

24.—Lorsque l'instructeur voudra arrêter le peloton et le remettre face en tête, il commandera :

Peloton,—Halte,—Front.

Le deuxième et le troisième commandement s'exécuteront tel que prescrit à l'école du soldat, et les hommes ne doivent pas oublier qu'ils doivent toujours revenir au front par la droite. Le chef de peloton et le sous-officier de remplacement, ainsi que le guide de gauche, si le peloton est par le flanc gauche, reprendront leurs places de bataille à l'instant où le peloton fera front.

CHAPITRE V

SUR LA DROITE, PAR FILE OU PAR SECTION EN BATAILLE

25.—Le peloton en marche par le flanc droit, lorsque l'instructeur voudra le former sur la droite par file en bataille, il commandera :

Sur la droite par file en bataille,—Marche.

Au commandement de Marche, les hommes du second rang doublé marqueront le pas ; le chef de peloton et le sous-officier de remplacement tourneront à droite, marcheront ensuite droit devant eux et seront

arrêtés par l'instructeur lorsqu'ils auront dépassé de six pas au moins le rang des serre-files ; le chef de peloton se placera correctement sur la ligne de bataille, et dirigera l'alignement à mesure que les hommes du premier rang arriveront sur cette ligne ; le sous-officier de remplacement se placera derrière le chef de peloton à sa place de bataille ; les deux hommes de droite du premier rang doublé continueront à marcher, passeront derrière le sous-officier de remplacement et le chef de peloton, et tourneront à droite dès qu'ils les auront dépassés ; ils resteront coude à coude et se dirigeront vers la ligne de bataille.

Arrivés à deux pas de cette ligne, le numéro pair raccourcira le pas et se laissera précéder par le numéro impair qui viendra se placer à la gauche et à côté du chef de peloton ; le numéro pair obliquera ensuite à gauche et se portera vivement à la gauche du numéro impair sur le même alignement ; les deux hommes du premier rang doublé de la deuxième file passeront de même derrière les deux premiers, tourneront ensuite à droite et viendront se placer à leur gauche et à côté d'eux, d'après les mêmes moyens, et ainsi de suite, jusqu'à la dernière file de ce rang

doublé. Le second rang doublé exécutera le mouvement de la même manière que le premier ; mais il ne le commencera que lorsqu'il y aura quatre hommes de ce rang déjà formés sur la ligne de bataille ; les hommes du second rang se placeront correctement derrière leur chef de file, à mesure qu'ils se formeront sur cette ligne.

Si le peloton marche par le flanc gauche, l'instructeur le fera former sur la gauche par file en bataille d'après les mêmes principes et par les commandements prescrits ci-dessus, en substituant l'indication gauche à celle de droite. Le chef de peloton, placé à la gauche du premier rang, et le guide gauche se porteront à leurs places de bataille, dès que l'instructeur, voyant le peloton formé et aligné, leur en donnera l'ordre.

Pour mieux faire comprendre aux soldats le mécanisme de ce mouvement, l'instructeur le fera d'abord eéxcuter séparément par chaque rang doublé, et ensuite par les deux rangs doublés et réunis.

SUR LA DROITE OU SUR LA GAUCHE EN BATAILLE

26.—La colonne étant en marche par section, la droite en tête, lorsque l'instruc-

teur voudra la former sur la droite en bataille, il commandera :

Sur la droite en bataille,—Guide à droite.

Au second commandement, le guide de chaque section se portera légèrement sur le flanc droit de la section, et les soldats prendront le tact des coudes à droite, la colonne continuera à marcher droit devant elle.

L'instructeur, ayant donné son second commandement, se portera légèrement au point où il voudra appuyer la droite du peloton formé en bataille, et s'y placera face au point de direction de gauche qu'il choisira.

La ligne de bataille devra être telle que le guide de chaque section, après avoir tourné à droite, ait au moins dix pas à faire pour y arriver.

27.—La tête de colonne étant près d'arriver à hauteur de l'instructeur placé au point d'appui, le chef de la première section commandera :

A droite,—Conversion.

Et lorsqu'elle sera vis-à-vis de l'instructeur, il commandera :

Marche.

Au commandement de **Marche**, la première section fera une conversion à droite en se conformant à ce qui a été prescrit à l'école du soldat. Le guide se dirigera de manière que l'homme du premier rang placé à côté de lui arrive vis-à-vis de l'insrtucteur. Le chef de peloton marchera devant le centre de la première section et, lorsque le guide sera près d'arriver sur la ligne de bataille il commandera :

Section,—Halte.

28.—Au commandement de **Halte**, qui sera fait au moment où la droite de la section arrivera à trois pas de la ligne de bataille, la section s'arrêtera ; les files qui ne seraient pas encore en ligne s'y porteront promptement. Le guide ira se placer sur la ligne de bataille vis-à-vis l'une des trois files de gauche de sa section et fera face à l'instructeur, qui l'alignera sur le point de direction de gauche ; le chef de peloton se portera en même temps au point où devra appuyer la droite de peloton et aussitôt que toutes les files seront arrivées en ligne, il commandera :

A droite,—Alignement.

29.—A ce commandement, la première section s'alignera ; l'homme du premier rang, qui correspond au guide, appuiera

légèrement sa poitrine contre le bras droit de ce guide, et le chef de la première section en dirigera l'alignement sur cet homme.

La deuxième section continuera à marcher droit devant elle, jusqu'à ce que le guide arrive à hauteur de la file de gauche de la première ; elle tournera alors à sa droite au commandement de son chef et se portera ensuite vers la ligne de bataille, ce guide se dirigeant sur la file de gauche de la première section.

Le guide étant arrivé à trois pas de la ligne de bataille, cette section sera arrêtée comme il a été prescrit pour la première. A l'instant où elle s'arrêtera, le guide se portera légèrement sur la ligne à hauteur de l'une des trois files de gauche de sa section et y sera établi par l'instructeur.

30.—Le chef de la seconde section voyant toutes les files entrées en ligne et son guide établi sur la direction commandera :

A droite,—Alignement.

31.—Le chef de la seconde section, ayant donné ce commandement, ira se placer en serre-file en passant par la gauche ; la seconde section se portera sur l'alignement de la première ; et lorsqu'elle

y sera établie, le chef de peloton commandera :

Fixe.

32.—Le mouvement étant terminé, l'instructeur commandera :

Guides,—à vos places.

33.—A ce commandement, le sous-officier de remplacement se portera derrière le chef de peloton et le guide de la seconde section en serre-file.

34.—Une colonne par section, la gauche en tête, se formera sur la gauche en bataille d'après les mêmes principes ; l'instructeur commandera :

Sur la gauche, en bataille.—Guide à gauche.

Au second commandement, le guide de chaque section se portera légèrement au flanc gauche de sa section ; les soldats prendront le tact des coudes à gauche, et la colonne continuera à marcher droit devant elle.

L'instructeur, ayant donné son second commandement, se portera légèrement au point où il voudra appuyer le flanc gauche du peloton en bataille et s'y placera au point de direction de droite qu'il choisira.

L'instructeur observera de se placer de manière que le guide de chaqu section

après avoir tourné pour se porter sur la ligne de bataille ait au moins dix pas à faire pour arriver sur cette ligne.

35.—La tête de la colonne étant près d'arriver vis-à-vis de l'instructeur placé au point d'appui, le chef de la seconde section commandera :

A gauche,—Conversion.

36.—Et lorsqu'elle sera arrivée vis-à-vis l'instructeur, il commandera :

Marche.

Au comamndement de **Marche,** la seconde section tournera à gauche ; le guide se dirigera de manière que l'homme du premier rang placé à côté de lui arrive vis-à-vis l'instructeur ; le chef de section marchera devant le centre de sa section et lorsque le guide sera près d'arriver sur la ligne de bataille, il commandera :

Section,—Halte.

37.—Au commandement de **Halte,** qui sera fait à l'instant où la gauche de la section arrivera à trois pas de la ligne de bataille, la section s'arrêtera et les files qui ne seraient pas encore en ligne s'y porteront promptement. Le guide ira se placer sur la ligne de bataille vis-à-vis l'une des trois files de droite de sa section et fera face à l'instructeur qui l'alignera

sur le point de direction de droite ; le chef de la seconde section se portera en même temps au point où devra appuyer la gauche du peloton et, aussitôt que toutes les files seront entrées en ligne, il commandera :

A gauche,—Alignement.

A ce commandement, la seconde section s'alignera, l'homme du premier rang qui correspond au guide appuiera légèrement sa poitrine contre le bras gauche de ce guide et le chef de la section en dirigera l'alignement sur cet homme.

La première section continuera à marcher droit devant elle jusqu'à ce que le guide soit arrivé à hauteur de la file de droite de la seconde ; alors elle tournera à gauche au commandement de son chef ; le guide se dirigera sur la file de droite de la seconde section.

Le guide étant arrivé à trois pas de la ligne de bataille, cette section sera arrêtée comme il a été prescrit pour la seconde ; à l'instant où elle s'arrêtera, le guide se portera légèrement sur la ligne à hauteur de l'une des trois files de droite de sa section et y sera établi par l'instructeur ; le chef de peloton se portera en même temps à la gauche du peloton à la place du chef de la seconde section qui ira se placer en serre-file.

38.—Le chef de peloton s'étant placé à la gauche de son peloton et toutes les files étant entrées en ligne, il commandera :

A gauche,—Alignement.

A ce commandement, la première section se portera sur la ligne ; le chef de peloton en dirigera l'alignement sur l'homme de droite qui correspond au guide de cette section, et commandera ensuite :

Fixe.

39.—Le mouvement étant achevé, l'instructeur commandera :

Guides,—A vos places.

A ce commandement, le chef de peloton se portera à la droite de son peloton, le sous-officier de remplacement derrière lui, et le guide de la seconde section en serre-file.

CHAPITRE VI

PAR PELOTON, OU SECTION, OU DEMI-SECTION EN LIGNE

40.—Le peloton étant en marche par le flanc droit sur quatre rangs ou sur deux rangs, l'instructeur ordonnera au chef de peloton de le faire former er ligne ; le chef de peloton commandera aussitôt :

Par peloton en ligne,—(Pas gymnastique),—Marche.

Au commandement de **Marche**, le sous-officier de remplacement continuera à marcher droit devant lui ; les soldats avanceront l'épaule droite, prendront le pas gymnastique et se porteront en ligne par le chemin le plus court, en observant de dédoubler les files, si l'on marche par quatre, et de n'y entrer que l'un après l'autre.

A mesure que les soldats arriveront en ligne, ils prendront le pas du sous-officier de remplacement.

Les hommes du second rang se conformeront au mouvement de leur chef de file.

A l'instant où le mouvement commencera, le chef de peloton fera face à son peloton pour en surveiller l'exécution ; dès que le peloton sera formé, il commandera **Guide à gauche**, se portera à deux pas devant le centre de son peloton, fera face en tête, et prendra le pas du peloton.

Au commandement de **Guide à gauche** du chef de peloton, le serre-file le plus près de la gauche se portera sur le flanc gauche, au premier rang, pour servir de guide. Le sous-officier de remplacement qui est à l'aile opposée y restera.

41.—Lorsque le peloton marchera par le flanc gauche, ce mouvement s'exécutera par les mêmes commandements et d'après les mêmes principes.

Le peloton étant formé, le chef de peloton commandera **Guide à droite** et se portera devant le centre du peloton. Le sous-officier de remplacement qui est à la droite du premier rang, servira de guide, et le serre-file placé au flanc gauche y restera.

Ainsi, dans une colonne par peloton, la droite ou la gauche en tête, le sous-officier de remplacement et le serre-file le plus près de la gauche de chaque peloton seront toujours placés, le premier à la droite, et le second à la gauche du premier rang. Ils seront dénommés **guide de droite** et **guide de gauche** du peloton, et l'un d'eux sera chargé de la direction.

PAR SECTION EN LIGNE

42.—Le peloton étant en marche par le flanc, si l'instructeur veut faire former les sections en ligne, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Par section en ligne,—(Pas gymnastique),—**Marche.**

Le mouvement s'exécutera dans chaque section d'après les mêmes principes. Le

chef de peloton se portera devant le centre de la première section, le chef de la seconde section se portera devant le centre de cette section en passant par l'ouverture qui se fait au centre du peloton, si l'on marche par le flanc droit, et par la gauche de la section, si l'on marche par le flanc gauche. Dans ce dernier cas, le chef de peloton laissera filer la deuxième section pour se placer ensuite devant le centre de la première. Les chefs de peloton ou de section commanderont **Guide à gauche** ou **Guide à droite** à l'instant où leurs subdivisions seront formées.

Au commandement de **Guide à gauche** ou de **Guide à droite**, donné par le chef de chaque section, le guide de chacune d'elles se portera au flanc gauche ou au flanc droit, s'il n'y est déjà.

Le guide de droite du peloton servira toujours de guide de droite ou de guide de gauche à la première section, et le guide de gauche du peloton servira également de guide de droite ou de guide de gauche à la seconde section.

Dans ces divers mouvements, les serre-files suivront la section à laquelle ils sont attachés.

43.—L'instructeur pourra faire former le peloton ou les demi-sections en ligne à son commandement.

Le peloton étant en marche par le flanc, si l'instructeur veut faire former les demi-sections en ligne, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Par demi-section en ligne,—(Pas gymnastique),—Marche.

Ce mouvement s'exécute comme le précédent. Le chef de peloton, les chefs des demi-sections et les guides agiront d'après les mêmes principes.

CHAPITRE VII

ROMPRE EN COLONNE PAR SECTION OU PAR DEMI-SECTION DE PIED FERME

44.—L'instructeur voulant faire rompre par section à droite de pied ferme, commandera :

Par section à droite,—Marche.

Au premier commandement, les chefs de section se porteront à deux pas devant le centre de leurs sections, celui de la seconde section passant à cet effet par le flanc gauche du peloton. Ils ne s'ocuperont pas de s'aligner l'un sur l'autre, il leur suffira

de se placer à deux pas devant le premier rang. Le sous-officier de remplacement prendra la place du chef de peloton au premier rang dans la position du chef de peloton.

Au commandement de Marche, l'homme de droite du premier rang de chaque section fera à droite, le sous-officier de remplacement ne bougera pas ; le chef de chaque section se portera vivement par la ligne la plus courte, en dehors du point où devra appuyer l'aile marchante, fera face en arrière et se placera de manière que la ligne qu'il forme avec l'homme de droite du premier rang soit perpendiculaire à celle qu'occupait le peloton en bataille ; les sections converseront par les principes de conversion de pied ferme, et lorsque l'home qui conduit l'aile marchante sera près d'arriver sur la perpendiculaire, le chef de section commandera :

Section,—Halte.

45.—Au commandement de Halte, qui sera fait à l'instant où l'homme qui conduit l'aile marchante sera arrivé à trois pas de la perpendiculaire, la section s'arrêtera ; le sous-officier de remplacement se portera au point où devra appuyer la gauche de la première section, passant à cet effet par devant le premier rang ; le serre-file le

plus près de la gauche du peloton se portera au point où devra appuyer la gauche de la deuxième section. Ils observeront, l'un et l'autre, de laisser entre eux et l'homme de droite de leur section l'espace pour contenir le front de la section. Le chef de peloton et le chef de la seconde section y veilleront et auront soin de les aligner entre eux et l'homme de leur section qui aura fait face à droite.

46.—Le guide de chaque section étant ainsi établi sur la perpendiculaire, les chefs de section se placeront à deux pas en dehors de leurs guides et commanderont :

A gauche,—Alignement.

47.—L'alignement étant achevé, chaque chef de section commandera Fixe et se portera à deux pas devant le centre de la section.

48.—Les serre-files se conformeront au mouvement de leurs sections respectives, et se placeront à deux pas derrière le second rang.

Par demi-section à droite,—Marche.

49.—Le mouvement par demi-section s'exécute comme celui de la section.

50.—On pourra rompre à gauche par section ou par demi-section d'après les

mêmes principes, mais suivant les moyens inverses.

ROMPRE EN COLONNE PAR SECTION OU DEMI-SECTION POUR CONTINUER A MARCHER

51.—L'instructeur voulant faire rompre par section à droite et porter la colonne en avant, tout de suite après la conversion, commandera :

Sections à droite,—Marche.

Au premier commandement, les chefs de section se porteront rapidement à deux pas devant le centre de leurs sections en se conformant à ce qui a été prescrit précédemment et préviendront leurs sections qu'après avoir conversé elles devront se porter en avant, pour continuer à marcher. Ils y resteront pendant toute la durée du mouvement de conversion. Le sous-officier de remplacement prendra la place du chef de peloton au premier rang.

Au commandement de **Marche**, les sections converseront à droite, par les principes des conversions de pied ferme, l'homme qui est au pivot ne fera pas à droite, il marquera le pas, en se conformant au mouvement de l'aile marchante ; lorsque l'homme qui conduit l'aile mar-

chante sera près d'arriver sur la perpendiculaire, l'instructeur commandera :

En avant,—Marche.—Guide à gauche.

52.—Au deuxième commandement, qui sera fait à l'instant où la conversion sera achevée, les sections se porteront de l'avant, faisant le pas de deux pieds, le sous-officier de remplacement et le serre-file le plus près de la gauche du peloton se porteront rapidement à la gauche de leurs sections, le premier en passant devant le premier rang. Le guide de la tête prendra aussitôt des points à terre dans la direction que lui indiquera l'instructeur.

Au troisième commandement, les soldats prendront le tact des coudes à gauche.

Le guide de la seconde section se conformera aux principes énumérés ci-dessus.

Demi-sections à droite,—Marche.

53.—Le mouvement des demi-sections s'exécutera comme celui des sections.

54.—On fera rompre à gauche d'après les mêmes principes et les moyens inverses.

CHAPITRE VIII

MARCHE EN COLONNE

55.—Le peloton étant rompu par section la droite en tête, lorsque l'instructeur vou-

dra faire marcher la colonne il se portera à vingt-cinq ou trente pas en avant de la tête, fera face aux guides, se placera correctement sur leur direction et avertira celui de la tête de prendre des points à terre

L'instructeur étant ainsi placé le guide de la première section prendra deux points à terre sur la ligne droite qui partant de lui irait passer entre les talons de l'instructeur.

56.—Ces dispositions étant prises, l'inspecteur se retirera et commandera :

Colonne en avant,—Guide à gauche,—Marche.

Au commandement de **Marche**, qui sera vivement répété par les chefs de section, les chefs de section et les guides enlèveront par un pas décidé leurs sections afin qu'elles partent vivement et au même instant.

Les soldats sentiront légèrement le coude de leurs voisins du côté du guide et se conformeront en marchant aux principes prescrits à l'école du soldat. L'homme de chaque section placé à côté du guide observera de ne jamais le déborder et se tiendra toujours à six pouces de lui pour éviter de le pousser hors de la direction.

Le guide de la tête observera avec la plus grande précision la longueur et la cadence du pas et assurera la direction de sa marche par les moyens prescrits ci-dessus.

Le guide suivant marchera exactement dans la trace du guide de la tête en conservant entre ce guide et lui une distance exactement égale à l'étendue du front de sa section et en marchant du même pas que ce guide.

Si le guide de la seconde section perd sa distance il ne doit la reprendre que peu à peu, soit en allongeant soit en raccourcissant insensiblement le pas, afin qu'il n'y ait ni temps d'arrêt ni à-coup dans la marche.

Si le guide de la seconde section ayant négligé de marcher exactement dans la trace du guide qui le précède, s'est jeté sensiblement en dehors de la direction, il rémédiera à cette faute en avançant plus ou moins l'épaule gauche, de manière à regagner peu à peu la direction.

Si, au contraire, le guide s'est jeté sensiblement en dedans de la direction, il y rémédiera par les moyens inverses. Dans l'un ou l'autre cas, le chef de la section veillera à ce que les soldats se conforment au mouvement du guide.

57.—Si le peloton avait rompu par section à gauche, l'instructeur, pour mettre la colonne en marche, commanderait :

Colonne en avant,—Guide à droite,—Marche.

Le guide de chaque section sera responsable de la distance, de la direction et du pas ; le chef de section le sera de l'ordre et de l'ensemble de sa section, en conséquence, il se retournera souvent pour y veiller.

L'instructeur, placé sur le flanc du côté du guide, veillera à l'exécution de tous les principes prescrits : il se placera aussi quelquefois en arrière des guides, s'alignera correctement sur eux et laissera marcher la colonne vingt ou trente pas de suite, pour vérifier si le guide de la tête ne s'écarte pas de la direction et si le guide suivant marche exactement dans la trace du premier.

Toutes les fois qu'on sera rompu en colonne, les chefs des subdivisions répéteront les commandements de **Marche** et de **Halte** de l'instructeur à l'instant même où ils leur parviendront, et sans se régler l'un sur l'autre ; ils ne répéteront aucun autre commandement et avertiront seulement leurs subdivisions du mouvement qu'elles devront exécuter.

CHAPITRE IX

CHANGEMENT DE DIRECTION

58.—La colonne étant en marche, la droite en tête, si l'instructeur veut lui faire changer de direction à gauche, il en donnera l'ordre au chef de la première section, et se portera aussitôt de sa personne ou enverra un jalonneur au point où le mouvement devra commencer ; l'instructeur ou le jalonneur s'y placera sur la direction des guides, de manière à présenter la poitrine au flanc de la colonne.

Le guide de la tête se dirigera sur l'instructeur ou le jalonneur placé où l'on doit changer de direction, de manière que son bras gauche rase la surface de la poitrine de ce jalonneur ; et lorsqu'il sera près d'arriver à sa hauteur, le chef de section commandera, lorsqu'il sera arrivé à quatre pas du point où l'on doit converser :

A droite conversion,—Marche.

59.—Au commandement de **Marche**, qui sera prononcé à l'instant où le guide arrivera au point de conversion, la section conversera à droite, en se conformant à ce qui a été prescrit à l'école du soldat.

60.—La conversion étant achevée, le chef de section commandera :

En avant,—Marche.

Ces commandements seront prononcés et exécutés comme à l'école du soldat.

La seconde section continuera à marcher devant elle, le guide de cette section ayant attention de se diriger sur l'instructeur ou le jalonneur ; cette section conversera à droite à la même place, et par les mêmes commandements et les mêmes moyens que la première section ; elle reprendra de même la marche directe.

61.—Le changement de direction par demi-section s'exécutera de la même manière.

62.—Les changements de direction dans une colonne, la gauche en tête, s'exécuteront d'après les mêmes principes et par les moyens inverses.

CHAPITRE X

FORMER LA COLONNE A GAUCHE OU A DROITE EN BATAILLE

63.—L'instructeur ayant arrêté la colonne supposée avoir la droite en tête, et voulant la former en bataille, se portera

aussitôt à distance de section en avant du guide de la tête, lui fera face, et rectifiera, s'il y a lieu, la position du guide suivant ; ce qui étant exécuté, il commandera :

A gauche,—Alignement.

A ce commandement, qui ne sera point répété par les chefs de section, chacun d'eux se portera vivement à deux pas en dehors de son guide, et dirigera l'alignement de sa section, perpendiculairement à la direction de la colonne.

Les chefs de section ayant aligné leurs sections respectives, commanderont **Fixe** et se porteront légèrement devant le centre de leurs sections.

64.—Cette disposition étant prise, l'instructeur commandera :

A gauche en bataille,—Marche.

Au commandement de **Marche**, vivement répété par les chefs de section l'homme de gauche du premire rang de chaque section fera à-gauche, appuiera légèrement sa poitrine contre le bras droit du guide placé à côté de lui, lequel ne bougera pas ; les sections converseront à gauche, par les principes de conversions de pied ferme. Chaque chef de section se tournera face à sa section pour y veiller, et lorsque la

droite de la section sera près d'arriver sur la ligne de bataille, il commandera :

Section,—Halte.

65.—Le commandement de **Halte** sera donné de manière à arrêter la section lorsque son guide arrivera à trois pas de la ligne de bataille.

Le chef de la seconde section, ayant arrêté sa section, se portera en serre-file en passant par la gauche de la subdivision.

66.—Le chef de peloton, ayant arrêté la première section, se portera légèrement sur la ligne de bataille, au point où devra appuyer la droite du peloton, et commandera :

A droite,—Alignement.

A ce commandement, les deux sections se porteront sur l'alignement ; l'homme de droite de la première, qui correspond à l'instructeur établi sur la direction des guides, appuiera légèrement sa poitrine contre le bras gauche de ce dernier ; le chef de peloton dirigera l'alignement sur l'homme de gauche du peloton.

67.—Le peloton étant aligné, le chef de peloton commandera :

Fixe.

L'instructeur voyant le peloton en bataille, commandera :

Guides,—A vos places.

A ce commandement, le sous-officier de remplacement se portera derrière le chef de peloton, et le guide de la seconde section se portera en serre-file.

68.—Les demi-sections se formeront à gauche en bataille de la même manière que les sections. Les guides et les chefs de demi-section agiront comme ceux des sections, à l'exception suivante : lorsque la conversion à gauche sera terminée, les chefs de demi-sections se porteront en serre-file en passant par la droite de leurs demi-sections respectives, et au commandement de **guides à vos places,** les guides se porteront vivement en serre-file, le guide de la deuxième demi-section en passant par la droite du peloton, et le guide de la troisième demi-section par la gauche.

69.—La colonne ayant la gauche en tête, lorsque l'instructeur voudra la former à droite en bataille, il se placera à distance de section en avant et en face au guide de la tête, et rectifiera, s'il le juge nécessaire, la position du guide suivant ; ce qui étant exécuté, il commandera :

A droite en bataille,—Marche.

Au commandement de **Marche**, l'homme de droite du premier rang de chaque section fera à-droite et appuiera légèrement sa poitrine contre le bras gauche du guide placé à côté de lui, lequel ne bougera pas ; chaque section conversera à droite et sera arrêtée par son chef, lorsque l'aile marchante sera près d'arriver sur la ligne de bataille ; à cet effet, les chefs de sections commanderont :

Section,—Halte.

Le commandement de **Halte** sera donné de manière à arrêter la section lorsque son guide arrivera à trois pas de la ligne de bataille.

Le chef de la seconde section, ayant arrêté sa section, se portera en serre-file, comme il a été prescrit.

70.—Le chef de peloton, ayant arrêté la première section, se portera légèrement à la gauche du peloton, en observant de s'y placer sur la ligne de bataille au point où devra s'appuyer l'homme de gauche, et commandera :

A gauche,—Alignement.

A ce commandement, les deux sections se placeront sur l'alignement, l'homme de gauche de la seconde section, qui correspond à l'instructeur, appuiera légèrement

la poitrine contre son bras droit, et le chef de peloton dirigera l'alignement sur l'homme de droite du peloton.

71.—Le peloton étant aligné, le chef de peloton commandera :

Fixe.

72.—L'instructeur commandera ensuite:

Guides,—A vos places.

A ce commandement, le chef de peloton se portera à la droite de son peloton, le sous-officier de remplacement derrière le chef de peloton au second rang, et le guide de la seconde section en serre-file.

73.—Le mouvement des demi-sections se formant à droite en bataille s'exécutera de la même manière que celui des sections.

74.—Si la colonne est en marche la droite en tête, et que l'instructeur veuille la former en bataille sans l'arrêter, il donnera les commandements prescrits ci-dessus, et se portera rapidement à distance, en avant du guide de la tête.

Au commandement de **Marche**, vivement répété par les chefs de sections, les guides de gauche s'arrêteront court, l'instructeur, les chefs et les sections ou les demi-sections se conformeront à ce qui a été prescrit pour la formation de la ligne en bataille de pied ferme.

75.—Si la colonne a la gauche en tête, cette formation se fera d'après les mêmes principes et les moyens inverses.

76.—L'instructeur avant de commander à gauche ou à droite en bataille doit s'assurer que la dernière section a exactement sa distance. Cette attention est importante pour habituer les guides à ne jamais se négliger sur ce point essentiel.

CHAPITRE XI

ROMPRE ET FORMER LE PELOTON ET LES SECTIONS

77.—Le peloton étant en marche au pas accéléré ou cadencé et supposé faire partie d'une colonne la droite en tête, lorsque l'instructeur voudra le faire rompre par section, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Rompez le peloton.

Et il se portera aussitôt devant le centre de la première section, en la prévenant qu'elle doit continuer à marcher droit devant elle.

Au commandement de **Rompez le peloton**, le chef de la seconde section se portera devant le centre de sa section, en passant par la gauche, et commandera :

Marquez le pas.

Le chef de peloton commandera ensuite: **Marche.**

La première section continuera à marcher droit devant elle, le sous-officier de remplacement se portera au flanc gauche de cette section en passant devant le premier rang.

Au commandement de **Marche** du chef de peloton, la seconde section marquera le pas ; le chef de cette section commandera aussitôt :

Oblique à droite,—Marche.

Le dernier commandement sera donné de manière que la seconde section commencera à obliquer dès qu'elle aura été dépassée par le rang de serre-files de la première section.

Le guide de la deuxième section étant près d'arriver dans la direction de celui de la première, le chef de la seconde section donnera le commandement de **En avant** et celui de **Marche**, à l'instant où le guide de la section couvrira celui de la première.

78.—Dans une colonne la gauche en tête, on rompra le peloton par les moyens inverses, en apliquant à la première section tout ce qui a été prescrit pour la deuxième, et réciproquement.

Dans cette supposition, le guide de gauche du peloton se portera au flanc droit de la deuxième section ; le sous-officier de remplacement, placé au flanc droit de la première section, y restera.

ROMPRE LES SECTIONS

79.—Lorsque l'instructeur voudra faire rompre les sections, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera aussitôt :

Rompez les sections,—Marche.

Les chefs des deuxième et quatrième demi-sections feront marquer le pas, obliquer à droite et reprendre la marche de l'avant comme pour le mouvement de rompre le peloton, et les guides de ces sections se conduiront comme ceux de la première et de la seconde section. La première demi-section et la troisième continueront de marcher droit devant elles.

FORMER LES SECTIONS

80.—Lorsque l'instructeur voudra faire reformer les sections, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera aussitôt :

Formez les sections.

Après avoir donné ce commandement, le chef de peloton commandera :

..**Première demi-section, — Oblique à droite.**

Le chef de la troisième demi-section donnera le commandement :

Troisième demi-section, — Oblique à droite.

Le chef de peloton commandera aussitôt :

Marche

A ce commandement, la première et la troisième demi-section obliqueront à droite pour démasquer la seconde et la quatrième; le sous-officier de remplacement placé à la gauche de la première demi-section et le guide de gauche de la troisième se porteront au flanc droit en passant par devant leurs sections respectives.

Lorsque la première demi-section sera près de démasquer la seconde, le chef de peloton commandera :

Marquez le pas.

Et à l'instant où elle l'aura démasquée, il commandera :

Marche.

La première demi-section, cessant alors d'obliquer, marquera le pas.

Pendant ce temps, la seconde demi-section continuera de marcher droit en avant, et lorsqu'elle sera près d'arriver à hauteur de la première, le chef de peloton commandera :

En avant.

Et à l'instant où les deux demi-sections se réuniront, il commandera :

Marche.

La première section cessera alors de marquer le pas et se portera de l'avant.

La troisième demi-section exécutera les mêmes mouvements que la première demi-section, au commandement de son chef.

FORMER LE PELOTON

81.—La colonne étant en marche par section, la droite en tête, lorsque l'instructeur voudra faire former le peloton, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Formez le peloton.

Après avoir donné ce commandement, le chef de peloton commandera aussitôt :

Première section,—Oblique à droite.

Le chef de la seconde section la préviendra qu'elle devra continuer à marcher droit devant elle.

Le chef de peloton commandera ensuite:

Marche.

A ce commandement, répété par le chef de la seconde section, la première obliquera à droite pour démasquer la seconde; le sous-officier de remplacement, placé au flanc gauche de cette section, se portera au flanc droit en passant par devant le premier rang.

Lorsque la première section sera près de démasquer la seconde, le chef de peloton commandera :

Marquez le pas.

Et à l'instant où elle l'aura démasquée, il commandera :

Marche.

La première section, cessant alors d'obliquer, marquera le pas.

Pendant ce temps, la seconde section continuera à marcher droit en avant, et lorsqu'elle sera près d'arriverà hauteur de la première, le chef de peloton commandera :

En avant.

Et à l'instant où les deux sections se réuniront, il commandera :

Marche.

La première cessera alors de marquer le pas et marchera de l'avant.

82.—Dans une colonne la gauche en tête, on formera le peloton par les moyens inverses, en appliquant à la deuxième section ce qui a été prescrit pour la première, et réciproquement

Le guide de la deuxième section, placé au flanc droit de cette section, se portera au flanc gauche, dès qu'elle commencera à obliquer ; le guide de la première, placé au flanc droit de cette section, y restera.

83.—L'instructeur fera aussi quelquefois rompre et former le peloton et les sections à son commandement.

CHAPITRE XII

DEDOUBLER ET DOUBLER LES FILES

84.—Le peloton étant en marche par le flanc droit, l'instructeur supposera quelquefois la nécessité de dédoubler les files ; il en avertira le chef de peloton, qui commandera :

Dédoublez les files,—Marche.

Au second commandement, les numéros impairs continueront à marcher devant eux, les numéros pairs raccourciront le pas, obliqueront à gauche et se placeront derrière les numéros impairs.

86.—Si le peloton marche par le flanc gauche, ce sont les numéros pairs qui continueront à marcher, et les numéros impairs qui dédoubleront.

87.—Lorsque l'instructeur voudra faire doubler les files, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Doublez les files,—Marche.

Au deuxième commandement, les numéros impairs raccourciront le pas, et les numéros pairs obliqueront à droite et se porteront vivement à la droite des numéros impairs, et les files doublées continueront ensuite leur marche de l'avant au pas accéléré.

CHAPITRE XIII

FORMER ET ROMPRE LE CARRE

88.—Le peloton étant en marche en colonne, la droite en tête, lorsque l'instructeur voudra le former en carré, il en donnera l'ordre au chef de peloton, qui commandera :

Formez le carré.

A ce commandement, le chef de peloton commandera **Halte** à la première demi-section et lui fera mettre la baïonnette au

canon. Le chef de la deuxième demi-section commandera aussitôt: **Deuxième demi-section, à droite conversion,—Marche.** La conversion étant achevée, il arrêtera sa section et lui fera mettre la baïonnette au canon. Le chef de la troisième demi-section commandera : **Troisième demi-section, à gauche conversion,** et lorsque sa droite sera vis-à-vis de la droite de la deuxième, il commandera : **Marche.** La conversion étant achevée, il arrêtera sa section et lui fera mettre baïonnette au canon. La quatrième demi-section marchera pour fermer le carré, et lorsqu'elle aura serré, son chef l'arrêtera, lui fera faire demi-tour à droite et lui fera mettre la baïonnette au canon.

89.—Si le carré est obligé de repousser une attaque ou une charge d'une compagnie d'infanterie, le chef de peloton commandera :

Croisez (baïonn,)—Ette.

Ce mouvement s'exécutera comme à l'école du soldat. Le carré sera mis ensuite au **reposez,—arme.**

90.—Si le carré reçoit une charge de cavalerie, le chef de peloton commandera :

En garde contre la cavalerie,—Assurez, —Garde.

Au troisième commandement, le premier rang du carré fera genou-terre, (du genou-droit), saisira sa carabine à la hauteur de la hausse de la main gauche et à la poignée de la crosse de la main droite, abattra la pointe du canon jusqu'à ce que l'avant-bras droit s'appuie sur le genou gauche, tout en tournant sa carabine la bretelle à droite, et appuiera le talon de la crosse contre le genou droit reposant à terre. Le second rang restera debout et croisera la baïonnette.

Reposez,—Arme.

91.—Au premier commandement, les hommes des deux rangs saisiront le canon de leurs carabines de la main droite en avant de la main gauche, et au second commandement, ils reposeront les armes.

92.—Si l'instructeur veut faire marcher le carré de l'avant, à droite, à gauche ou en arrière, il en donnera l'ordre au chef de peloton qui commandera :

Carré en avant (ou face à droite ou face à gauche, ou face en arrière),—**Marche.**

Au premier commandement, les demi-sections se tourneront dans la direction indiquée, sur le commandement de chaque chef de demi-section. Au second commandement, le carré se mettra en marche,

après avoir été mis au port d'arme par le chef de peloton avant le premier commandement.

93.—Le chef de peloton, voulant arrêter le carré, après en avoir reçu l'ordre, commandera :

Carré,—Halte.

Au deuxième commandement, le carré s'arrêtera ; toutes les demi-sections feront face en dehors et reposeront les armes.

ROMPRE LE CARRE

94.—Le peloton étant en carré, lorsque l'instructeur voudra former la colonne pour marcher en avant, il en avertira le chef de peloton, qui commandera :

Rompez le carré.

A ce commandement, le chef de la deuxième demi-section fera faire face à gauche à sa demi-section, celui de la troisième fera face à droite et celui de la quatrième demi-tour à droite.

Ces dispositions étant prises, le chef de peloton commandera :

Marche.

La première demi-section s'avancera droit devant elle, mais elle raccourcira le pas.

Le chef de la deuxième commandera : **Par file à gauche,—Marche**, et lorsque la gauche de sa demi-section sera à la hauteur de la gauche de la première, il commandera : **A droite,—Marche.** Le chef de la troisième commandera **par file à droite, et à gauche,—Marche.** Le chef de la quatrième fera faire demi-tour à droite à sa demi-section et la portera ensuite de l'avant.

Toutes les demi-sections, après avoir pris leur distance, s'avanceront au pas accéléré.

95.—Dans la formation du carré, les chefs de peloton et de demi-sections, ainsi que les serre-files, auront soin de se placer dans l'intérieur, au centre de leurs demi-sections respectives et de prévenir discrètement leurs hommes des mouvements qu'ils ont à exécuter ; et lorsque le carré sera rompu, ils s'empresseront de reprendre leurs places en colonne. Les chefs de demi-sections indiqueront toujours par un commandement la place de leurs guides.

CHAPITRE XIV

FORMATION D'UN PELOTON DE DEUX RANGS SUR UN ET RECIPROQUEMENT

96.—Le peloton étant formé sur deux rangs, lorsque l'instructeur voudra le former sur un rang, il commandera :

Sur un rang, formez le peloton,—Marche.

Au premier commandement, le guide fera à droite.

Au second commandement, le guide de droite se mettra en marche, et se dirigera sur le prolongement du premier rang.

La première file se mettra en marche en même temps que le guide ; l'homme du premier rang tournera à droite dès le premier pas, suivra le guide et sera suivi lui-même par l'homme du second rang de sa file, qui viendra tourner à la même place que lui. La seconde file et successivement toutes les autres se mettront en marche, comme il a été prescrit pour la première, de manière que l'homme du premier rang suive immédiatement l'homme du second rang de la file qui se trouve à droite. Le chef de peloton verra filer son peloton et lorsque le dernier homme se

mettra en marche, il arrêtera son peloton et lui fera faire front.

Les serre-files prendront leurs nouvelles places de bataille à deux pas derrière le rang.

97.—Le peloton étant sur un rang, lorsque l'instructeur voudra le faire former sur deux, il commandera :

Sur deux rangs, formez le peloton,—Peloton par le flanc droit,—Droite.

Au troisième commandement, le peloton fera face à droite ; le guide et l'homme de droite resteront seuls face en tête.

L'instructeur commandera ensuite :

Marche.

A ce commandement, les hommes qui ont fait à-droite, se mettront en marche, et formeront les files de la manière suivante : le deuxième homme du rang se placera derrière le premier pour former la première file ; le troisième se placera à côté du premier, au premier rang ; le quatrième derrière le troisième, au second rang.

Tous les autres viendront se placer de la même manière, alternativement au premier et au second rang, et formeront ainsi des files de deux hommes à la gauche de celles déjà établies.

98.—On peut aussi former le peloton sur un rang ou sur deux rangs par les commandements de dédoubles les files et de doubles les files.

——

QUATRIÈME PARTIE

Défilé -- Honneurs à rendre -- Service des gardes

CHAPITRE I

DEFILE DE REVUE OU D'INSPECTION

1.—Le défilé se fait au choix du commandant ou de l'officier-inspecteur, par le flanc, demi-section, section ou peloton, au pas accéléré ou gymnastique.

Le commandant des troupes voulant faire défiler, fait former la troupe en colonne. Il fait placer deux ou trois jalonneurs en avant de la tête de colonne, à environ cent cinquante pas les uns des autres, pour assurer sa direction. Ces jalonneurs sont successivement relevés lorsque la tête de colonne de chacun d'eux est arrivée à leur hauteur. Le cammandant des troupes commande ensuite :

Pour défiler.

Ce commandement ayant été répété, les sapeurs, les tambours, les clairons et les musiciens de chacun des régiments de la colonne se portent à la tête de leurs régiments de la manière indiquée précédemment.

Le commandant des troupes met ensuite la colonne en marche, l'arme sur l'épaule droite, en faisant placer le guide du côté de la personne à qui on doit rendre les honneurs.

Les régiments prennent en marchant au moins soixante pas de distance de l'un à l'autre. La musique commence à jouer à environ cinquante pas de la personne à qui l'on rend les honneurs. Lorsque les clairons et la musique de chaque régiment sont à trente pas de la personne devant laquelle on défile, le tambour-major ou le sergent-clairon commande à **gauche,—Marche** et conserve cette direction jusqu'à ce que les musiciens laissent à découvert le front de la compagnie qu'ils précèdent, il commande alors à **droite,—Marche,** gardant cette direction jusqu'à ce que les clairons soient vis-à-vis la personne à qui l'on rend les honneurs. A ce moment, il commande à **droite,—Halte** et reste dans cette position, les clairons et tambours ou la musique continuent de jouer jusqu'à ce

que la dernière troupe de son régiment ait défilé. Alors il fait cesser de jouer et prend la queue du régiment par le plus court chemin.

Les officiers de compagnie ont le sabre à la main.

Dans le défilé par quatre, le chef de peloton commande, lorsque la tête du peloton est à vingt pas de la personne à qui l'on rend les honneurs, **Portez,—Arme**, arrivé à dix pas, il commande **Tête droite** (**gauche**) et salue de l'épée. Lorsque la troupe a dépassé de dix pas la personne à qui on rend les honneurs, il commande **Fixe** en même temps qu'il relève le sabre, puis **Arme sur l'épaule droite.** Dans le défilé par quatre, seul l'officier en charge du peloton salue du sabre ou de l'épée, les autres défilent au port d'arme.

Dans les défilés par peloton, section ou demi-section, chaque chef de peloton, section ou demi-section, commande son peloton, ou sa section ou demi-section, lorsqu'il arrive aux distances mentionnées plus haut et salue de l'épée, les autres officiers de chaque peloton, section ou demi-section se conformant aux mouvements du chef de section. Ces règles sont absolues.

CHAPITRE II

TROUPES EN MARCHE

2.—Lorsqu'une troupe en armes en rencontre une autre, toutes les deux mettent l'arme sur l'épaule droite si elle n'y est déjà ; les tambours et les clairons battent ou sonnent aux champs ; les commandants des deux troupes font porter les armes et se font réciproquement le salut du sabre ou de l'épée ; les drapeaux et étendards saluent

Cet échange d'honneurs se fait sans s'arrêter, et les deux troupes ne doivent pas s'attendre pour les rendre. Elles prennent chacune leur droite. En cas d'encombrement, les troupes à cheval se rangent et laissent passer les troupes à pied. Lorsque l'une des troupes est arrêtée, le commandant de cette dernière fait former la ligne de bataille et présente les armes, le commandant de la troupe qui défile fait porter les armes à dix pas avant d'arriver et commande **Tête droite,**—(gauche) lorsqu'il arrive à la hauteur de la troupe qui est rangée en bataille. Le commandant de la troupe rangée en bataille fait mettre la baïonnette au canon avant de présenter

les armes et salué du sabre. Les officiers se placent au front à trois pas en avant de la section, ou demi-section qu'ils commandent et saluent de l'épée au commandement de Présentez,—Arme donné par le commandant de la troupe.

Lorsqu'une troupe en armes passe devant un poste, elle rend les honneurs la première, d'après les mêmes règles.

Lorsqu'une troupe en armes rencontre un officier supérieur, le commandant de la troupe fait mettre l'arme sur l'épaule si elle n'y est déjà, sans arrêter la marche et fait porter l'arme. Si la troupe est arrêtée lorsque l'officier supérieur passe devant elle, son chef fait prendre les armes, mettre la baïonnette au canon et l'arme sur l'épaule droite et fait porter l'arme ; il tourne la tête du côté de l'officier général ou supérieur. Si la troupe est sans armes, il salue en portant la main droite à la coiffure.

Lorsqu'une troupe en marche se trouve en présence d'une manifestation extérieure d'un culte reconnu par l'Etat, ou en présence d'un convoi funèbre, le commandant de la troupe commande Halte, fait ranger la troupe en bataille, mettre la baïonnette au canon, présente les armes et salue du

sabre. Tout commandant d'une troupe en armes, qui rencontre un drapeau ou un étendard, le salue, sans arrêter.

Tout militaire isolé passant devant un drapeau ou étendard le salue.

Les sentinelles mettent l'arme sur l'épaule droite lorsqu'un drapeau ou un étendard passent, s'arrêtent et portent l'arme lorsqu'ils sont devant elles.

CHAPITRE III

SERVICE POUR LES HONNEURS FUNEBRES

3.—Pour rendre les honneurs militaires funèbres, les troupes sont rangées autant que possible face à la maison mortuaire. Pendant la levée funèbre, elles mettent la baïonnette au canon, portent et présentent les armes, les clairons et les tambours battent ou sonnent une marche funèbre, puis le commandant de la troupe place une demi-section en ligne en avant et en arrière du char funèbre et relie ces deux demi-sections par deux détachements marchant en file à gauche et à droite du char. Les hommes marchant

en file ont l'arme sous le bras droit et les autres l'arme sur l'épaule droite.

Pendant la marche pour se rendre à l'église ou au cimetière, les clairons, tambours et musiciens se placent à dix pas en avant de la demi-section de tête qui escorte le char funèbre et le détachement qui est commandé, pour la Salve funèbre à dix pas en avant des clairons, sur deux files à droite et à gauche, laissant un espace libre de dix pieds entre elles, l'arme sous le bras droit, l'officier commandant le détachement, l'épée sous le bras droit au centre, à la hauteur des têtes de files et le sergent au centre " queue à l'alignement des dernières files détachement.

A l'arrivée au cimetiè. le commandant de la troupe fait former la ligne de bataille sur l'un des côtés de la fosse, place le détachement de salve en tête, les clairons, tambours et musiciens de l'autre côté de la fosse et au moment où le cercueil est descendu dans la fosse, il fait mettre la baïonnette au canon et porter les armes, l'officier en charge du détachement de salve commande le feu (3 salves) et fait mettre la baïonnette au canon et porter l'arme Le commandant de troupe fait présenter les armes (tous les hommes en armes) salue de l'épée, les clairons et

tambours battent ou sonnent une marche funèbre, puis toute la troupe défile devant la fosse, les musiciens en tête jouant une marche funèbre, et retourne au quartier.

Lorsque le détachement ne se rend pas au cimetière, le commandant, rendu à l'endroit où il doit retourner, commande : **Détachement de salves, sur la droite (gauche),—en bataille.** Le chef de détachement commande : **A droite, pas accéléré, —Marche.** Au mot **Marche**, les hommes tournent à droite, prennent le pas accéléré et se prolongent dans la nouvelle direction. Lorsque le front des clairons est à découvert, le chef commande **Halte,—Front.** Au mot **Halte**, les hommes s'arrêtent et mettent l'arme au pied au mot **Front**, ils font demi-tour et s'alignent sur la gauche. Les clairons et tambours défilent devant le détachement de **salves**, le dépassent de cinq pas, font à droite, marchent dans cette direction jusqu'à ce que l'arrière soit sur le même alignement que le détachement de **salves** s'arrêtent et s'alignent au front après avoir fait demi-tour. Les musiciens et le reste des hommes défilent jusqu'à ce qu'ils aient dépassé les clairons et tambours de quinze pas et se rangent en ligne de bataille sur le même alignement que les clairons et le détache-

ment de salve. Les conducteurs du char funèbre arrêtent aussitôt qu'ils voient le détachement de salves se diriger sur la droite (gauche). Lorsque l'escorte est rangée en bataille, ils avancent jusqu'à ce que le char se trouve vis-à-vis le détachement de salves et s'arrêtent de nouveau jusqu'à ce que la salve (ou les salves) soit tirée, puis ils se mettent en marche et continuent jusqu'au cimetière. Aussitôt que le char funèbre est arrêté devant le détachement de salves, le chef commande le feu en disant : **Feu de salves funèbres, chargez, joue, feu.** Lorsque les salves sont tirées il commande **Renversez,—Arme.** Les hommes renversent l'arme, appuient les deux mains sur la crosse, baissent la tête et demeurent dans cette position jusqu'à ce que le cortège funèbre soit défilé. Pendant les feux de salves, le commandant des troupes d'escorte fait mettre la baïonnette au canon et porter les armes. Il fait présenter les armes lorsque le char funèbre passe devant le front de bataille la musique joue une marche funèbre. Entre chaque salve, les clairons sonnent et les tambours battent. Aussitôt que le char funèbre a défilé devant la troupe, le commandant fait remettre la baïonnette et renverser l'arme pendant le défilé du cortège.

CHAPITRE IV

Service des gardes dans leurs postes

DEVOIRS DES CHEFS DE POSTE.— ARRIVEE DE LA GARDE MONTANTE

Les gardes sont relevées à la discrétion du comamndant.

Lorsque la nouvelle garde est arrivée à 50 pas du poste qu'elle doit relever, son commandant lui fait mettre la baïonnette au canon et porter les armes.

Le commandant de la garde descendante lui a fait prendre les armes à l'avance et l'a établie sur le terrain, en laissant à sa gauche un espace suffisant pour que la garde montante puisse s'y former. Le commandant de l'ancienne garde lui fait mettre baïonnette au canon et porter les armes. Les tambours et clairons des deux gardes battent ou sonnent aux champs en marchant.

Les gardes sont formées dans leur ordre constitutif sur deux rangs, les sous-officiers et caporaux à la place fixée par les règlements pour les manoeuvres. Les hommes sont numérotés par file de la droite

à la gauche ; et c'est dans cet ordre qu'ils sont successivement désignés pour faire faction.

Le tambour ou le clairon est placé à deux pas à la droite du premier rang de la garde.

RELEVEMENT DE LA GARDE

Les commandants des deux gardes, après avoir fait reposer les armes, s'avancent l'un vers l'autre. Le chef de la garde descendante remet le service à celui de la garde montante, en y ajoutant tous les renseignements nécessaires.

Le commandant de la nouvelle garde ordonne à son caporal de prendre possession du corps de garde, de numéroter les hommes et d'aller relever les sentinelles ; il opère avec le caporal de l'ancienne garde.

Dès que les sentinelles ont été relevées, les commandants des deux gardes font porter les armes, les clairons et les tambours battent ou sonnent aux champs et le commandant de la garde descendante porte sa troupe en avant. Il l'arrête à quelques pas et fait remettre la baïonnette ; le tambour et le clairon cessent de jouer, et la

troupe est mise en marche en colonne par quatre et ramenée au quartier.

Après le départ de la garde descendante, le commandant de la garde montante lui fait remettre la baïonnette et la fait rentrer au poste.

SERVICE DU CHEF DE POSTE

Le premier devoir d'un chef de poste est de prendre connaissance des consignes affichées dans le corps de garde et de donner au caporal et aux soldats les explications dont ils ont besoin pour les exécuter.

Dès que la garde est établie, il va visiter les sentinelles, se fait répéter les consignes et les rectifie, s'il y a lieu.

Le chef de poste et celui qui vient après lui ne doivent pas s'éloigner simultanément du corps de garde. Il ne permet à aucun des hommes de garde de s'éloigner. Tout homme de garde, commandé pour un service autre qu'un service de corvée doit être porteur de son arme. Pendant toute la durée du service, le chef de poste veille à ce que la tenue de sa troupe soit régulière. La tenue des hommes de garde, de jour et de nuit, est fixée par le commandant.

Les sentinelles sont relevées suivant l'ordre du commandant.

Toutes les fois qu'un caporal doit relever les sentinelles, il fait sortir les soldats que leur tour appelle à marcher, en les désignant par leur numéro, les forme sur un rang, la baïonnette au canon, la met lui-même et s'assure de la régularité de leur tenue et de l'état de leurs armes. Il va relever la sentinelle devant les armes et successivement les autres en commençant par les plus éloignées. Toutes, excepté la première, doivent le suivre jusqu'à son retour au poste.

A six pas de la sentinelle à relever, le caporal arrête ses hommes ; il se porte en avant avec la nouvelle sentinelle, l'arrête en face de l'ancienne, qui se met au port d'arme. Les deux sentinelles présentent les armes au commandement du caporal, et l'ancienne sentinelle donne la consigne ; le caporal la rectifie, s'il y a lieu, et ajoute les explications nécessaires. Il leur fait ensuite porter les armes. La sentinelle relevée se place à la gauche. Le caporal remet ses hommes en marche et va relever les autres sentinelles. Lorsque toutes les sentinelles ont été relevées, il les ramène au poste ; il leur fait retirer la cartouche

si l'arme est chargée, et remettre la baïonnette ; puis il fait rompre les rangs ; il rend compte au chef de poste.

Les sentinelles ont toujours la baïonnette au canon ; elles peuvent mettre l'arme au pied ou sur l'épaule droite ou gauche, mais elles ne doivent jamais la quitter ; dans le cas de défense, elles croisent la baïonnette.

Les sentinelles doivent toujours garder une attitude militaire.

Il leur est défendu de s'asseoir, de fumer, de parler à qui que ce soit sans nécessité et de s'écarter de leur guérite à plus de trente pas. Elles ne se laissent relever que par les caporaux ou les sergents de poste ; elles ne répètent leur consigne ou n'en reçoivent de nouvelles qu'en présence du chef de poste, du sergent ou du caporal. S'il arrive qu'une sentinelle ait besoin de se faire relever, elle crie : "Caporal, venez relever." Ce cri est transmis jusqu'au poste, de sentinelle en sentinelle. Les sentinelles doivent protection, sans quitter leur poste, à tout individu dont la sûreté est menacée.

ALERTES DES SENTINELLES

4.—Les sentinelles doivent donner l'alerte dans trois circonstances : pour

signaler un incendie, lorsque l'ordre est troublé, pour rendre les honneurs.

Lorsqu'une sentinelle aperçoit un incendie, elle crie Au feu !

Lorsqu'elle entend du bruit, voit commettre un délit ou du désordre, lorsqu'un individu est poursuivi, elle crie : A la garde !

Ces cris sont répétés de sentinelle en sentinelle jusqu'au corps de garde ; le chef de poste envoie le caporal, avec plusieurs soldats pour arrêter ceux qui troublent l'ordre.

Pour rendre les honneurs, les sentinelles s'arrêtent, font face et régularisent la position de l'arme au pied lorsque les personnes à qui les honneurs sont dus sont arrivées à six pas d'elles ; elles restent en position jusqu'à ce qu'elles aient été dépassées de six pas. Elles portent l'arme pour un officier d'état-major ou un commandant de troupe et elles présentent les armes pour un colonel, lieutenant-colonel ou un chef de bataillon.

SENTINELLES DEVANT LES ARMES

Les sentinelles devant les armes crient : Aux armes lorsqu'elles entendent battre ou

sonner la générale, ou qu'elles aperçoivent une troupe armée, un officier général, le commandant, les officiers de visite des postes, toute personne ou corps constitué pour lesquels la garde doit prendre les armes.

Lorsque, par suite d une consigne spéciale les sentinelles ne doivent pas se laisser approcher, elles crient : **Halte** d'une voix forte, à toutes les personnes qui s'approchent ; si l'on s'arrête, elles crient: **Qui vive !** et s'il ne leur est pas répondu : **Patrouille** ou **Ronde**, elles crient : **Au large !** pour faire passer du côté opposé à celui qu'elles occupent.

Si, après qu'elles ont crié deux fois : **Halte-là !** on continue à s'avancer sans leur répondre, elles croisent la baïonnette et empêchent de passer.

Dans le cas d'alarme, de trouble ou d'attaque, et en tout temps pour les sentinelles qui ont reçu l'ordre de charger leurs armes, si l'on continue de s'avancer après le deuxième cri : **Halte-là** les sentinelles crient : **Halte-là ou je fais feu !** Si, malgré cet avertissement on continue à s'avancer, elles font feu et appellent la garde.

MANIERE DE RECONNAITRE LES PATROUILLES

Lorsque la sentinelle placée devant les armes aperçoit une troupe armée, elle crie: **Halte-là,—Aux armes !** La troupe s'arrête, la garde se forme aussitôt. Un des caporaux de garde, accompagné de deux hommes armés, se porte à quinze pas, laissant son escorte à quatre pas derrière lui, au port d'arme et crie : **Qui vive ?** S'il lui est répondu **Patrouille,** il crie : **Avance à l'ordre et croise la baïonnette.** Le chef de la patrouille s'avance seul, les hommes qui l'accompagnent restant à l'endroit où la sentinelle les a arrêtés ; il donne à voix basse le mot d'ordre au caporal, qui lui rend de même le mot de ralliement, et qui se forme en ligne avec son escorte pour le laisser passer : la sentinelle porte les armes et la garde rentre au poste.

CINQUIEME PARTIE

Devoirs et attributions de chaque grade

Le **colonel** est responsable de toutes les parties de l'instruction du régiment ; il exige que le règlement sur les manoeuvres soit ponctuellement suivi.

Le **lieutenant-colonel** est spécialement chargé de l'instruction. Il fait aux officiers la théorie sur les évolutions de ligne; fait faire en sa présence une école d'intonation aux officiers et surveille l'instruction des recrues.

Les **chefs de bataillon** sont responsables de l'instruction de leur bataillon. Ils font aux officiers la théorie sur les écoles du soldat, de peloton, des tirailleurs et de bataillon, ainsi que sur le cours de tir. Ils assistent au tir des compagnies.

Les **adjudants-majors** sont chargés de l'instruction théorique et pratique et de

l'école d'intonation des sous-officiers et des caporaux de leur bataillon.

Les **capitaines** sont responsables de l'instruction de leur compagnie ; ils doivent faire tous leurs efforts pour entretenir le goût du tir.

Les **adjudants** sont chargés de l'instruction théorique et pratique des caporaux de leur bataillon, sous la surveillance des adjudants-majors.

INSTRUCTION DES OFFICIERS

L'instruction des **officiers** embrasse tout ce que renferme le présent règlement et le cours de tir. Cependant les évolutions de la ligne ne sont pas exigées des lieutenants et des sous-lieutenants. Nul officier n'est réputé instruit s'il n'est en état de commander et d'expliquer parfaitement les parties du règlement qu'il doit connaître.

INSTRUCTION DES SOUS-OFFICIERS

Les **sous-officiers** doivent pouvoir enseigner les écoles du soldat, de peloton et des tirailleurs. Ils doivent aussi connaître les diverses fonctions de guides dans les manoeuvres de bataillon et la pratique du tir. Comme leur instruction a principalement pour objet de les mettre en état

de bien instruire les soldats, les adjudants-majors leur font expliquer, d'abord dans les théories particulières, et ensuite, pratiquer sur le terrain, les écoles du soldat, de peloton et des tirailleurs.

INSTRUCTION DES CAPORAUX

Les caporaux doivent pouvoir enseigner l'école du soldat et être en état de remplir les fonctions de chefs d'escouade à l'école des tirailleurs. Ils sont, en outre, exercés aux fonctions de guides.

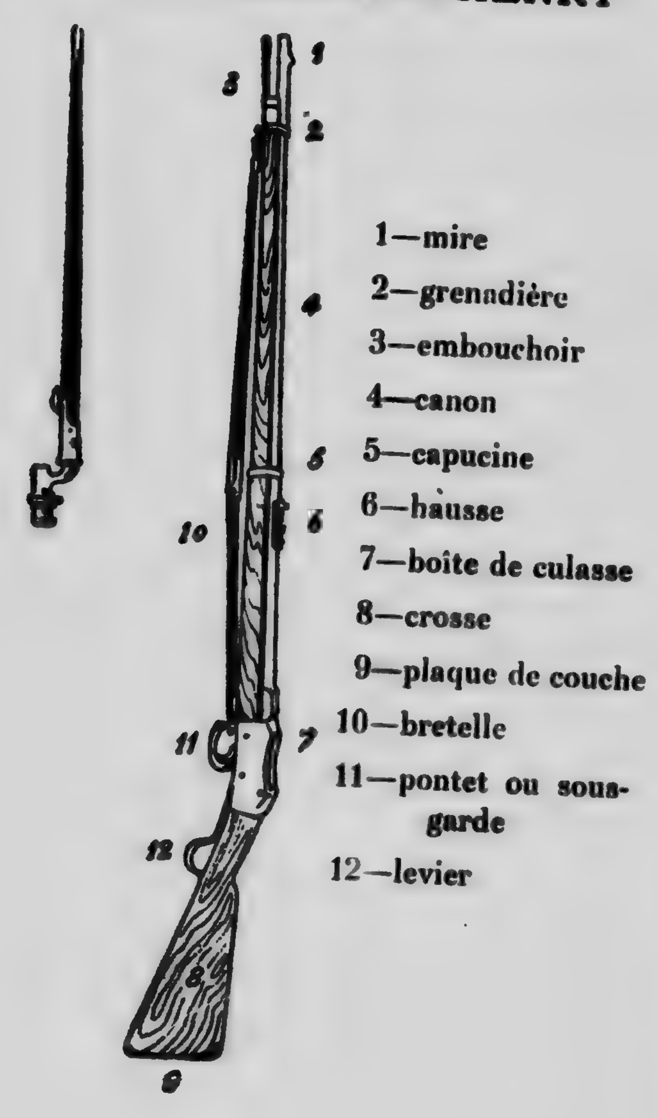
Les soldats proposés pour l'avancement reçoivent la même instruction que les caporaux.

INSTRUCTION DES RECRUES

Elle comprend les écoles du soldat, de peloton, des tirailleurs et la pratique du tir.

Elle est faite suivant une progression que le chef de corps détermine en raison du temps dont on dispose. Lorsque, dans des circonstances exceptionnelles, on est forcé de hâter l'instruction, on s'applique particulièrement à enseigner la charge, les positions du tireur, les mouvements de joue et de feu, la marche, l'école des tirailleurs, et l'on fait exécuter le tir à la cible.

FUSIL MARTINI-HENRY



Bagnette:—Tige métallique que l'on voit au-dessous du canon, à l'embouchoir.

Monture:—Partie en bois soutenant le canon, de la boîte de culasse à l'embouchoir.

Gachette:—Petit levier protégé par le pontet, et sur lequel on presse pour faire partir la détente.

Crosse:—A part la plaque de couche désignée par le chiffre 9, la crosse comprend les **battants**, parties latérales, le **bec**, angle inférieur gauche, formé par la réunion des lignes des battants et de la plaque de couche, le **talon**, formé par l'angle inférieur droit, la **poignée**, partie retrécie reliant la crosse à la boîte de culasse.

BAIONNETTE

La baïonnette comprend la lame, le croisillon et la poignée.

La **lame** est cette partie cachée par le fourreau dans la vignette ci-dessus.

Le **croisillon** est la partie recourbée reliant la lame à la poignée.

La **poignée** est cette partie qui sert à fixer la baïonnette sur le fusil ; elle comprend l'anneau, douille ou ressort qui assure son maintien en place.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIEME PARTIE

Ecole du soldat

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

TROISIEME PARTIE

Ecole de peloton

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

QUATRIEME PARTIE

Défilé, honneurs et gardes

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CINQUIEME PARTIE

NOTES

